

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers /
Couverture de couleur

Covers damaged /
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

Only edition available /
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

DES PASSIONS.

(Suite et fin.)

Jean Jacques Rousseau, qui n'était pas passé maître en fait de vertu, disait d'elle cependant : "Point de vertu sans combat. Le mot de vertu vient de force ; la force est la base de toute vertu." Le vieux Montaigne avait dit avant lui : "Il semble que le nom de la vertu présuppose de la difficulté et du contraste." En effet, la vertu atteste la force de l'âme. Il faut du courage et de la volonté pour être vertueux. Lorsque l'homme est sous l'influence des Passions, ces sentiments de l'âme qui neutralisent la volonté, il ne peut être vertueux, car la vertu est le triomphe de la volonté sur nos passions ou sur nos mauvaises inclinations. Au dedans de nous, nos passions qui ne sont jamais bien domptées, cherchent à nous ravir le trésor de la grâce. La passion est contraire à la vertu qu'elle éloigne et chasse de celui qui y est soumis. Car, comment avoir de la vertu, quand on se livre à tous les besoins désordonnés de la nature, que le christianisme nous enseigne à maîtriser pour avoir la paix, puisque c'est en réprimant ses passions, et non en leur cédant qu'on obtient la paix du cœur.

Lorsque l'homme, ce roi de la création, que Dieu a créé à son image, et dans lequel il s'est plu à se refléter lui-même, se dégrade et s'abrutit au point de devenir vil et méprisable pour toute âme bien née ; certes, alors, il n'est plus digne des belles prérogatives dont Dieu l'a comblé. Or, par l'ivrognerie, l'homme se dégrade et devient pire qu'une brute. Il rejette alors sa céleste origine et pré-

fère satisfaire une passion ignoble, que l'animal ne connaît pas, plutôt que de pratiquer la sobriété, mère de la santé et de la sagesse. Une quantité trop grande de liqueurs spiritueuses, ingurgitée dans son estomac, produit bientôt chez l'ivrogne l'assoupissement et l'ivresse complète. Dans cet état, l'homme néglige tout : ses devoirs comme créature, ses devoirs comme citoyen, ses devoirs comme membre d'une famille, pour se vautrer dans la fange de son ignoble passion. Dans sa folie, il méprise ce Dieu qui lui recommande la tempérance ; il dédaigne cette religion qui lui enseigne la sobriété, le meilleur préservatif contre les maladies et les vices. Qu'est devenu alors la couronne de la vertu, que Dieu a placée sur son front comme un phare brillant pour le guider dans son pèlerinage terrestre ? Il a disparu, ce diadème céleste, dont Dieu l'avait paré, et qu'il lui avait donné comme premier gage de son amour et de ses désirs de le voir toujours près de lui.

L'homme, créature faite à l'image d'un Dieu doux, lui à qui la religion enseigne la douceur, lorsqu'il se livre à ses emportements furieux, fait injure à son Créateur et contrevient aux préceptes de la religion. Enflammé par la colère, l'homme oublie alors toute notion du bien et du mal ; sa passion l'aveugle et lui fait exécuter des actes terribles, dont il rougit, lorsqu'il est revenu au calme et à la douceur. Ces injures faites à la Divinité, ce mépris des préceptes de l'Eglise, ces actions dont il n'a pas conscience font que bientôt, sous l'influence de la colère, la vertu s'éloigne de son âme, si les accès sont souvent répétés. Comment concevoir, en effet, l'alliance intime chez un même individu de la colère, ce vice terrible qui rabaisse l'homme au dessous de sa dignité, et de la vertu, cette gloire du Ciel, le plus bel ornement dont l'homme puisse orner son front ? Aussi l'homme, livré à de violents accès de colère, voit-il disparaître sous peu cette couronne de la vertu, ce don d'un Dieu plein de douceur et de clémence.

Après le péché du premier homme, Dieu, dans sa juste colère, lui imposa la loi du travail : " Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front." Ce précepte d'un père offensé, cette loi d'un Dieu irrité s'étend à tous les hommes. Depuis l'artisan dans son atelier jusqu'au souverain sur le trône, tous sont sous les coups de la loi du travail. L'enfant, la femme, le jeune homme et le vieillard, cette loi n'en exclut aucun. Tous doivent travailler, tous doivent se soumettre à l'ordre formel du Créateur, de manger leur pain à la sueur de leur front. Mais le paresseux, l'homme qui se refuse au travail, se met en contradiction avec l'ordre qui lui est imposé. Cette contravention à la volonté de son Dieu, enlève au paresseux l'amour de celui qui condamne son inaction. Ce refus d'obéir à la

loi du travail, ce refus de reconnaître l'autorité du Tout-Puissant, ce mépris d'une religion qui fait de la paresse l'ennemie de la société, la rouille de l'intelligence et la source de tous les vices, font bientôt disparaître du front du paresseux ce diadème de vertu, que le travail lui aurait toujours conservé brillant.

La Religion chrétienne, honorant un Dieu trois fois saint, fait une vertu sublime de la chasteté, cet ornement le plus beau des vierges chrétiennes. Elle fait un précepte formel de pratiquer cette vertu, qui rend l'homme véritablement digne du Dieu saint qui l'a créé et qui l'a sauvé. Mais le libertin, méprisant les lois de l'Eglise, dédaignant cet ordre de ne désirer l'œuvre de chair qu'en mariage seulement, s'élève contre son créateur et contre l'Eglise ; il préfère ses vils plaisirs aux joies sans fin que lui promet l'Eglise pour récompense de sa pureté. Cette contravention aux ordres de Dieu, dans la pratique d'une vertu qu'il préfère par-dessus tout, éloigne peu-à-peu le libertin des sacrements, cette divine institution, par laquelle l'homme se rapproche d'un Dieu qu'il a offensé par son orgueil et sa vile passion. En s'éloignant des sacrements, en dédaignant le secours de la prière, le libertin voit disparaître de son front, avec la pureté qu'il a méprisée, la couronne de la vertu, ce don le plus magnifique que Dieu ait pu conférer à l'homme pour le rapprocher de lui.

L'orgueilleux, superbe en tout, tend toujours à s'élever au-dessus des autres. Comptant sur la bonne opinion qu'il a de ses talents et de son habileté, il se préfère à tous. L'orgueil est chez lui, quoi qu'il en dise, la négation d'une religion qui lui enseigne l'humilité. Le cœur du superbe rejette cette religion qui, dans ses préceptes divins, recommande l'humilité, cette vertu des âmes grandes et fortes. L'orgueilleux s'élève contre son Créateur lui-même, et méprise ce Dieu qui a voulu naître pauvre pour le sauver, et qui a dit de lui : " Je suis doux et humble de cœur ! " L'orgueil n'est pas né d'hier. De tout temps, il s'est élevé contre Dieu, et le "*non serviam*" de l'impie, proféré d'abord par Lucifer, a été répété par la suite dans tous les siècles. Un écrivain de nos jours n'a pas craint de dire, dans son orgueil insensé : " Dieu, c'est le mal ! " Voulant ainsi abolir Dieu, pour faire sa Divinité de sa passion vile et abjecte. Cette négation d'un Dieu humble, cette négation d'une religion qui commande l'humilité, font que la vertu s'éloigne à jamais du cœur du superbe.

L'homme dont tous les désirs doivent tendre vers le ciel, et dont toutes les aspirations doivent remonter vers Dieu, porte sovent ses désirs vers d'autres objets dignes de son ambition. Avide d'honneurs, de gloire, de richesses, de domination et de grandeurs,

l'ambitieux ne dédaigne pas les moyens les plus infimes pour parvenir à son but. Dévôt par intérêt, l'homme ambitieux devient hypocrite, il se sert de la religion qu'il méconnaît comme d'un fort point d'appui pour obtenir l'objet de ses aspirations. Profanation sacrilège du culte divin pour servir à des désirs autres que ceux qui seuls devraient exciter les aspirations de l'homme ! Le culte divin, l'amour de Dieu, la religion et la vertu ne sont pour l'ambitieux qu'un moyen de satisfaire sa passion ; ce n'est pour lui qu'un voile dont il se couvre pour capter la confiance de ceux dont il recherche le concours et le soutien. Mais qu'on soulève le voile, et l'on aperçoit l'homme avec ses faiblesses, ses défauts et sa passion dominante. On voit disparaître de son front cette couronne de vertu dont il s'affublait pour parvenir à ses fins.

Du haut du mont Sinäi, Dieu, dictant ses lois à son peuple, dit : "Tu n'auras point d'autre Dieu que moi !" Et l'avare, rebelle à l'ordre du créateur, adore dans son cœur le trésor et les richesses qu'il a amassés. A un Dieu, plein de bonté, qui lui promet la récompense de sa vertu et de sa fidélité, l'avare préfère un vil métal qui ne lui procure aucun bonheur, et ne fait qu'exciter en lui la crainte de le voir enlever. Au lieu de porter les aspirations de son cœur vers le ciel qui lui est destiné, l'avare les reporte vers la terre, car l'homme a son cœur là où se trouve son trésor. Tout absorbé par l'amour de son bien terrestre, tout entier à la crainte de le voir disparaître, le misérable avare oublie les devoirs qu'il doit à son Créateur ; il néglige la vertu et l'amour du bonheur éternel. Dans ces dispositions de préférence pour son trésor, l'avare voit bientôt disparaître de son front la belle couronne de la vertu dont Dieu l'avait orné pour le connaître, l'aimer et le servir, et ainsi obtenir la céleste patrie.

Ce sont là, à peu de choses près, les effets terribles et destructeurs des passions sur le moral de l'homme dans trois de ses plus belles prérogatives : l'intelligence, l'honneur et la vertu. La folie, l'infamie et l'impiété viennent souvent détruire ces dons magnifiques de la divinité. Heureux est encore l'homme qui, tyrannisé par ses passions, abandonné de sa raison, n'en vient pas à une décision finale, le suicide ! Il me répugne de prononcer ce mot : "suicide," ce triple attentat envers Dieu, envers la société, et envers soi-même. Mu par la profonde indignation qu'il suscite dans tous les cœurs, Voltaire a dit du suicide : "Ce n'est pas dans un excès de raison qu'on se tue !"

Dans une retraite prêchée à Notre-Dame de Montréal par M. S. Martineau, Ptre. S. S., l'orateur avec son éloquence pathétique et entraînante, parlait de l'influence de l'ivrognerie et de l'impureté

sur l'homme. Il démontra comme quoi ces vices enlevaient du front de l'homme des couronnes de santé, de fortune, d'intelligence, d'honneur et de vertu, que Dieu avait placées sur sa tête au jour de la Création. Eh bien ! c'est cette grande et magnifique pensée dont je me suis servi et que je me suis appropriée, en la développant, pour traiter des effets des passions sur l'homme, tant physique que moral. Si ces considérations valent quelque chose, tout l'honneur en revient à l'orateur éminent dont l'éloquence a su m'en inspirer la première idée.

Considérées chez les masses populaires, c'est alors que les passions se montrent extrêmement délirantes et terribles. C'est surtout là qu'elles se montrent contagieuses, qu'elles se communiquent de proche en proche pour envahir la masse entière. Combien de crimes ne sont pas résultés de cette funeste contagion des passions populaires ? Instruments des gouvernants pour diriger à leur guise leurs subordonnés, les passions soulevées par une main habile, exaltent le peuple et lui font commettre ces actes terribles dont la mémoire seule fait trembler d'effroi.

Mais l'influence la plus pernicieuse qu'exercent les passions sur le corps social, c'est lorsqu'elles servent d'instruments à la révolution. En effet, la révolution que Joseph de Maistre, définissait "une expansion de l'orgueil humain," représente l'ensemble de toutes les passions faites doctrine. Écoutons-la parler et jugeons. Voici ce que dit à Ancône, le 11 juin 1829, le chef maçonnique Félice : "Agitez à petit bruit, inquiétez l'opinion : tenez le commerce en échec. Surtout ne paraissez jamais. C'est le plus efficace des moyens pour mettre en suspicion le gouvernement pontifical. Les prêtres sont confiants, parce qu'ils croient dominer les âmes ; montrez-les soupçonneux et perfides. La multitude a eu de tout temps une extrême propension vers les contre-vérités. Trompez-la : elle aime à être trompée." Cet extrait montre à nu quelle est la bassesse d'âme des meneurs de Révolutions. Cette magnifique manifestation est extraite d'un livre dont le titre est : "L'Eglise Romaine en face de la Révolution," par Créteineau-Joly. Ceci est beau, sans doute ; mais voici encore mieux. Le même auteur rapporte un peu plus loin dans le même ouvrage le rugissement du chef Vindice, qui lui répond à Castellamare, le 9 Août 1838 : "Ne nous laissons jamais de corrompre, disait-il. Tertullien disait avec raison que le sang des martyrs enfantait des chrétiens. Il est décidé dans nos conseils que nous ne voulons plus de chrétiens. Ne faisons donc pas de martyrs. Mais popularisons le vice dans les multitudes. Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent. Faites des cœurs

“ vicieux, et vous n’aurez plus de Catholiques. C’est la corruption en grand que nous avons entreprise ; corruption qui doit nous conduire un jour à mettre l’Eglise au tombeau..... Le meilleur poignard pour frapper l’Eglise au cœur, c’est la corruption.” Après cet aveu sans pudeur des meneurs de la Révolution, pour quoi s’étonner de l’horreur qu’ils professent pour la réaction ? La réaction, c’est-à-dire le retour de Dieu, de la conscience et de la justice, c’est l’agonie de la Révolution. Et la raison en est que tout ce qui est légitime, fructueux et grand dans ce monde n’est qu’une éternelle réaction.

Quelque pleines d’évidence que soient les déclarations précédentes, ce n’en est pas encore assez. Les révolutionnaires eux-mêmes nous apprennent tout l’effet qu’ils attendent des passions de l’homme. “ Tendez vos filets,..... disent-ils, et vous aurez pêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n’aura besoin que d’être un tout petit peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde. Que chaque acte de votre vie tende donc à la découverte de cette pierre philosophale. Les alchimistes du moyen âge ont perdu leur temps et l’or de leurs dupes à la recherche de ce rêve ; celui des Sociétés secrètes s’accomplira par la plus simple des raisons : *c’est qu’il est basé sur les passions de l’homme.*”

Eh bien ! après un mot aussi explicite, qu’est-il besoin de démontrer l’influence des passions sur les révolutions des sociétés ? qu’est-il besoin de disserter sur l’effet qu’en attendent ces chefs des sociétés secrètes, ces meneurs de Révolutions, qui travaillent dans l’ombre à bouleverser le monde et anéantir l’Eglise ?

Les besoins de la nature humaine portés à un point excessif, et devenus de véritables passions, ont alors une influence très-marquée sur les gouvernements. Tout le monde sait que les passions humaines sont le principe de tout gouvernement, que ce sont elles qui le font vivre ; que ce sont elles qui le font agir. Voici ce qu’en dit Montesquieu, dans son *Esprit des lois*, livre III : “ Il y a cette différence entre la nature du gouvernement et son principe, que sa nature est ce qui le fait être tel, et son principe ce qui le fait agir. L’une est sa structure particulière ; et l’autre, les passions humaines qui le font mouvoir.” Cette assertion d’un des plus célèbres écrivains sur ce sujet démontre suffisamment les effets des passions sur les gouvernements dont elles sont le principe, et me dispense de tout commentaire.

Un des plus pernicieux effets des passions, devenues habitudes, c’est d’étouffer le remords, ce cri accusateur de la conscience outragée, cet avertissement paternel d’un Dieu vengeur et injurié.

Quant à la fatale influence des passions sur la foi, qui peut la calculer ? L'affaiblissement des croyances religieuses, la négligence des devoirs de piété, la tiédeur dans le service de Dieu, et l'éloignement des sacrements, tels sont les effets de nos besoins désordonnés sur la foi. Souvent même, l'incrédulité s'empare d'une âme dont les passions ont pris possession antérieurement ; mais c'est plutôt par orgueil, que par réelle conviction que l'homme se montre incrédule.

Ces quelques idées sur l'influence pernicieuse que ressentent la santé, la fortune, l'intelligence, l'honneur et la vertu d'un homme livré à tous les désordres de ses passions, nous montrent combien en sont terribles les effets. Ces quelques aperçus donnent une telle opinion de l'empire des passions, qu'on se demande avec instance s'il n'est pas moyen d'échapper à leur influence terrible, quand elles se sont une fois emparé du cœur de l'homme.

Celui que les passions tyrannisent et bouleversent dans son physique et dans son moral doit s'adresser à la médecine, aux lois et à la religion pour prévenir en lui, et même détruire les funestes effets qu'elles pourraient produire. Toutes trois s'occupent de l'homme depuis son berceau jusqu'à la tombe. La médecine veut en faire un homme robuste ; la législation tend à le rendre un citoyen paisible ; la religion désire le rendre un homme complètement vertueux. C'est dans l'observance des préceptes de ces trois sciences surhumaines, que l'homme peut vivre en paix, et goûter avec plaisir les douceurs d'une existence tranquille, loin des désordres occasionnés par les passions.

“ Il appartient à la médecine, dit Droz, dans sa *Philosophie morale*, de seconder la morale dans le grand œuvre de l'amélioration du sort des hommes.” En effet la médecine a pour objet de rendre à son état normal la nature humaine affaiblie par les désordres auxquels elle est sujette. Ces dérangements, occasionnés par des causes morales autant que physiques, requièrent de la part du médecin d'être moraliste et physiologiste, pour tirer le meilleur parti de l'influence réciproque du physique sur le moral et du moral sur le physique. “ Si nous pensions toujours, dit Mathieu, à l'enchaînement qui relie le physique au moral, et le moral au physique, de combien d'énigmes n'aurions-nous pas l'explication ! ”

C'est surtout dans le traitement des passions, et dans celui des ravages qu'elles occasionnent que le médecin a besoin de connaître cette influence réciproque de manière à soulager le mieux possible. Souvent un médecin intelligent, après avoir reconnu la cause du mal dont se plaint sa patiente, s'écrie : “ c'est une affection morale qui le mine : je n'y puis rien.” Et, soit indifférence, soit impatience,

il rend ses visites moins fréquentes, et abandonné une malade, qu'auraient peut-être pu guérir de tendres paroles, de douces consolations dans ces précieux entretiens, qui font tant de bien à ceux qui voient leur douleur partagée. Ce n'est pas avec des pilules ou des teintures qu'on détruit ces maladies de l'âme, mais bien par l'emploi simultanément des moyens physiques et moraux les mieux appropriés à la guérison de l'excès qu'on veut prévenir ou faire cesser.

Le traitement médical des passions est, comme celui des maladies, préservatif et curatif. Dans les deux cas, il y a des moyens que l'on peut employer avec beaucoup d'efficacité, et des circonstances qu'il faut prendre en considération.

Chaque âge a ses passions particulières et dominantes : la gourmandise règne dans l'enfance ; l'amour dans la jeunesse ; l'ambition dans l'âge mûr ; et l'avarice dans la vieillesse. Ce n'est pas lorsque ces passions se sont fortifiées par une longue habitude, qu'il faut les attaquer, mais aussitôt qu'elles apparaissent. Alors on peut les maîtriser, plus tard le succès est plus douteux.

Quand une même passion doit être traitée chez les deux sexes, de même que leurs dispositions sont différentes, de même aussi du traitement : ainsi il faut faire surtout agir l'intérêt chez l'homme et le sentiment chez la femme.

Tout le monde sait que chaque constitution a une prédisposition particulière pour des passions déterminées. Le médecin doit donc tendre à détruire cette prédisposition en changeant la constitution par un régime approprié, de manière à faire revenir les organes dans l'équilibre physique, et par là même conserver l'équilibre morale, qui n'est autre chose que la vertu.

De même que l'hérédité est pour beaucoup dans les causes des passions, de même aussi elle est un puissant mobile pour le traitement préventif des passions. Comme des parents adonnés à la colère, à la paresse ou à l'ivrognerie, donnent à leurs enfants une très grande prédisposition pour ces mêmes passions ; ainsi, en se corrigeant de leurs vices, ils peuvent mieux parvenir à les faire hériter de leur amour pour le bien.

La médecine peut modifier et changer même la constitution par un régime alimentaire bien approprié et longtemps continué. Cette connaissance est d'un immense avantage dans le traitement des passions. Ainsi, un individu lymphatique et paresseux aura besoin d'un régime tonique, et même quelque peu excitant ; au contraire les sanguins et les sanguins bilieux, surtout prédisposés à l'amour et à la colère, requerront une nourriture végétale et lactée pour tempérer la fougue de leurs passions. Le régime ali-

mentaire d'un homme, adonné à l'ivrognerie, devra consister en viandes légères et peu épicées, en fécules, et en légumes herbacées. Une nourriture légère et rafraîchissante agira bien chez les sujets bouffis d'orgueil, chez les personnes infatuées de vanité, et tendra à modifier les désordres occasionnés par l'ambition.

Dans le traitement médical des passions, il ne faut pas oublier la salubrité de l'air et le choix de l'habitation. De l'un et l'autre dépend en grande partie la guérison. Un paresseux ne deviendra pas travaillant dans une demeure marécageuse ; et un ambitieux ne perdra pas sa passion, si on le laisse toujours dans le tourbillon des affaires. En général l'air pur de la campagne tend à calmer beaucoup les passions. "A la campagne, dit un écrivain, les ressentiments se calment, l'ambition n'a plus d'aliment, et les événements ne paraissent plus que les songes de l'histoire."

La santé, comme la morale, veut des vêtements décents, aisés et propres. Les vêtements de laine grossière sont les plus convenables, parce que, immédiatement appliqués sur la peau, ils exercent une friction continuelle, qui finit par émousser sa sensibilité, et amortit ainsi le feu des passions.

Un sommeil trop long entretient la paresse et la fanéantise ; un sommeil trop court ne repose pas des fatigues de la journée. En général, le sommeil des enfants peut aller jusqu'à dix heures et plus ; les adolescents ne doivent prendre que huit à neuf heures ; il ne doit pas aller au-delà de sept à huit heures pour les jeunes gens et les adultes ; un sommeil de cinq à six heures est suffisant pour le vieillard. Prendre plus de sept heures de sommeil, c'est autant accorder à la paresse. La couche ne doit pas être trop molle. Les médecins se sont élevés avec raison contre l'habitude de coucher sur la plume. Dès leur bas âge, on doit accoutumer les enfants à un simple matelas de crin.

On a dit avec raison que la nuit porte conseil ; en effet, rien n'a une influence aussi satisfaisante sur le jugement que le repos, le silence et l'obscurité. Aussi une personne adonnée à la colère ne devrait jamais prendre de détermination pendant un accès de colère ; mais bien attendre qu'un sommeil réparateur ait fortifié notre corps et notre esprit. L'homme, qu'une ambition démesurée porte à rechercher les honneurs et les richesses, devra s'efforcer de se procurer un sommeil long et paisible, car une nuit sans agitation, c'est autant de dérobé à sa passion tyrannique.

S'il est un moyen qu'on ne doit pas négliger dans le traitement des passions, c'est bien l'éducation. Puisqu'on est parvenu à instruire une foule d'animaux, puisque par l'éducation, on est parvenu à leur faire des habitudes que la vie sauvage avait rendues invé-

térées ; à plus forte raison, l'homme, ce roi de la nature, lui que son intelligence rend si fort, doit-il faire usage d'une éducation sage pour le traitement de ses passions. De même qu'elle est une des causes les plus prédisposantes des passions, l'éducation est encore un des moyens les plus efficaces pour la guérison radicale de nos besoins désordonnés. Il faut que l'éducation s'adresse à l'homme tout entier ; il faut cultiver le corps comme l'intelligence ; il faut embrasser ses besoins animaux, sociaux et intellectuels. Tant qu'une éducation complète, ayant pour base la religion, principe de toutes les grandes choses, ne satisfera pas à tous les besoins de l'homme, on verra toujours les passions turbulentes régner chez les masses, et l'ambition chez les individus.

Dans le traitement des passions, il faut toujours faire attention à la puissance et à la tyrannie de l'habitude. C'est une des causes les plus fortes avec laquelle il faut compter ; c'est aussi un des moyens qui réussit souvent. Certaines habitudes, il faut les déraciner avec violence ; d'autres, au contraire, on ne peut les maîtriser que par la patience et la douceur. Le bon La Fontaine, qui connaissait si bien le cœur humain, a dit, dans une de ses fables :

Patience et longueur de temps
Font plus que force et que rage.

C'est là une vérité qu'il ne faut jamais perdre de vue. Par la douceur, on peut parvenir à détruire la périodicité dans les accès de la passion ; et c'est déjà un grand pas vers la guérison quand on en est venu à ce point d'éloigner les accès.

Les affections morales ne se détruisent qu'autant qu'on peut susciter dans l'âme des sentiments en harmonie avec l'état du malade. Pour soulager nos douleurs et calmer nos passions, la musique a une très-grande influence sur l'homme, et c'est là encore un des moyens qu'on peut employer avec le plus d'efficacité. Les anciens connaissaient cette influence salutaire de la musique, et ils l'employaient surtout dans le traitement des maladies provenant d'affection morale. Même ils l'avaient dénommée *incantatio morborum*. Il faut que les sons soient en rapport avec la sensibilité, le goût de l'individu, et avec la force de sa passion. Dans l'amour, au contraire, il est facile de concevoir que la musique provoquerait des effets inespérés, en surexcitant la violence d'une passion à laquelle elle aurait peut-être donné naissance.

Il est des poisons qui, dans les mains d'un habile médecin, se convertissent journellement en remèdes efficaces. Calmer les passions en les opposant les unes aux autres, c'est là un art qui demande une

très-grande réserve et une très-grande habileté. C'est ainsi qu'on est parvenu à guérir l'avarice par l'amour. Un avare, dit Plutarque "s'il est amoureux devient libéral et magnifique, et son avarice cède à l'amour comme le fer s'amollit au feu." On a aussi guéri l'amour par le dégoût et le mépris, et souvent un amoureux parvient à découvrir mille défauts saillants chez celle pour laquelle un instant auparavant, il professait une profonde admiration et pour qui il ressentait un violent amour. Pour les personnes emportées et colères, on leur recommande la société des femmes douces et spirituelles. L'habitude du danger dissipe souvent la peur; aussi Jean Bart, qui tremblait de tous ses membres à sa première bataille, est-il devenu plus tard par habitude un héros dont la bravoure est passée en proverbe.

Tels sont les moyens qu'on peut employer avec le plus d'efficacité et les circonstances qu'il faut prendre en considération dans le traitement médical des passions. Les conseils et les moyens hygiéniques, voilà les armes du médecin pour guérir ces affections de l'âme qui font des plaies si profondes et si dangereuses. Les voyages de long cours, les exercices champêtres, la chasse, la société de personnes capables d'influencer son jugement vers une direction opposée, l'étude des sciences naturelles, les distractions de tous genres ne sont pas des moyens à rejeter pour réussir dans le traitement médical des passions. Les exhortations et les reproches ne sont souvent pas de raison; ils ne servent quelquefois qu'à exaspérer l'infortuné que la passion tyrannise. Joindre à ceci les émissions sanguines, les évacuants, les antispasmodiques et les bains surtout et l'on a les principaux remèdes qu'emploiera un médecin habile pour délivrer le malheureux commis à ses soins pour le guérir de l'excès de ses besoins.

En résumé, dans le traitement médical des passions, le médecin doit, selon les préceptes du Dr. Descuret :

10. Bien étudier la prédominance organique et son influence sur le besoin surexcité ;
20. Neutraliser cette influence par toutes les modifications hygiéniques, tels que saignées, évacuants, exutoires, antispasmodiques, bains ;
30. Eloigner les causes occasionnelles ;
40. Imprimer aux idées une nouvelle direction ;
50. Rompre la périodicité de l'habitude ;
60. Enfin, s'efforcer de ramener à l'état normal les organes foyers de la passion, ou ceux sur lesquels la passion a retenti, et qui, à leur tour, réagiraient sur elle pour en augmenter l'intensité.

Le traitement médical des passions consiste donc dans l'emploi

des moyens thérapeutiques et hygiéniques, de concert avec les moyens moraux et religieux les plus propres à agir favorablement sur l'esprit du malade, en y ramenant le calme, sans lequel il ne peut y avoir ni santé ni vertu. La médecine doit, par conséquent, avoir le secours de la législation et de la religion pour réprimer les effets funestes des passions sur l'organisme humain.

Le traitement législatif des passions consiste à réprimer et à punir les excès que les passions font naître de particulier à particulier, de gouvernants à gouvernés, et de nations à nations, du moment que ces excès deviennent nuisibles à la société. La législation s'attaque, par conséquent, à trois genres de passions différentes, sources de trouble pour la société, et qui proviennent des rapports que les hommes ont les uns avec les autres. Le droit civil s'attache à réprimer les excès que les passions suscitent de particulier à particulier. Le droit public ou politique s'efforce de prévenir les suites funestes qu'engendrent l'ambition, la passion de la liberté, le fanatisme, et toutes les passions qui proviennent des rapports entre les gouvernants et les gouvernés. Le droit des gens, enfin, tend à régler les rapports de nation à nation et à prévenir, par les traités et les droits de la guerre et de la paix, les guerres et toutes les grandes calamités qu'elles entraînent après elles.

Le magistrat et le médecin n'emploient pas les mêmes moyens dans le traitement des passions. Tous deux tendent au même but, mais leur chemin est différent : le médecin soulage, le magistrat punit ; et tous deux doivent cependant se prêter un mutuel secours. Le médecin veut réprimer le mal jusque dans sa racine ; il s'attaque à la cause des passions ; le magistrat veut prévenir les suites funestes des passions, et les réprimer, lorsque les excès sont nuisibles à la société.

Aussi, le magistrat est-il dans la contrainte de punir, pour réprimer les suites funestes des passions, et pour retenir dans le devoir, par la honte ou la crainte, ceux qui méprisent et enfreignent les lois dictées par le droit civil, le droit public et le droit naturel.

Se livrer sans contrainte aux besoins désordonnés de la nature humaine, s'adonner à ses terribles passions sans en réprimer les funestes effets, c'est commettre un délit, c'est se rendre coupable de crime, puisque " le crime, selon Pastoret, est un outrage fait à la société ou à la loi positive." Mais pour tout délit, il faut une peine, pour tout crime, une punition ; et la peine ou la punition devrait ressortir de la nature même du crime ou du délit. Aussi le grand économiste français, Montesquieu a-t-il dit : " C'est le triomphe de la liberté, lorsque les lois criminelles tirent chaque

peine de la nature particulière du délit." De plus, la peine, pour être juste, doit être proportionnée à la faute, et à l'influence du crime.

La législation, dans le traitement des passions, s'efforce surtout à punir les excès que les passions enfantent, du moment que ces excès deviennent nuisibles, à la société. Le traitement en est donc plutôt repressif que préventif. Cependant ses efforts se sont portés à adopter des moyens propres à prévenir le développement de certaines passions dans la société.

Chez les Athéniens, Dracon punissait l'ivresse de mort. A Spartes, Lycurgue enivrait les esclaves pour dégouter du vin ceux qui en faisaient excès ; mais ce moyen lui ayant été inutile, il fit arracher toutes les vignes. Pythagore interdisait le vin parcequ'il était ennemi de la sagesse. Pline rapporte une loi romaine qui ordonnait à tout citoyen de ne boire du vin qu'à trente ans, et encore avec modération. Mahomet proscrit entièrement l'usage du vin. En France, Charles IX fit arracher toutes les vignes dans l'étendue de son royaume. A Rome, les autorités confinent à la prison tout individu rencontré ivre sur la voie publique. En Angleterre, la police n'arrête que ceux qui causent quelques désordres ou qui sont complètement dénués de l'usage de leur raison. Les lois modernes semblent moins s'occuper maintenant des moyens préventifs de l'ivrognerie ; elles suggèrent quelques mesures de police pour réprimer les désordres qu'elle fait commettre, et voilà leur œuvre accompli.

Quant à ce qui a rapport aux excès de table, elles gardent le plus grand silence à ce sujet. Dans l'antiquité, au contraire, on flétrissait plus ce vice ; et, " lorsqu'on lit le traité de Porphyre sur l'abstinence de la chair des animaux, on est, dit Bergier, presque tenté de croire qu'il a été écrit par un solitaire de la Thébaïde ou par un religieux de la Trappe."

Pour ce qui est de la paresse et du traitement qu'adoptent les gouvernements pour faire disparaître cette plaie de la société, cette importante question n'a jamais été sérieusement traitée. Les gouvernements devraient prendre des mesures répressives, promptes et actives pour débarrasser la société des fainéants et des vagabonds qui en sont les ennemis. " Du moment, dit M. Frégier, que le pauvre livré à de mauvaises passions cesse de travailler, il se pose comme ennemi de la société, parcequ'il en méconnaît la loi suprême, la loi du travail." Le vagabond est ennemi de la société, non-seulement parcequ'il cesse de travailler, mais surtout parcequ'il se livre à de mauvaises passions, qu'entraînent à sa suite la paresse et la fainéantise. Pour obvier à un pareil état de choses, les gouverne-

ments devraient tenter l'extinction de la mendicité en établissant des colonies d'indigents, en ouvrant des ateliers de charité, et, en favorisant le travail pour ceux que la fainéantise constitue ennemis de la société.

Ainsi l'amende, la privation des droits civils, civiques et de famille, l'emprisonnement, les travaux forcés, le bannissement et la condamnation à mort; telles sont les peines employées pour punir les délits et les crimes; tels sont les moyens usités pour châtier les individus qui, dans les excès de leurs passions, troublent la société et l'ordre public.

La législation et la médecine s'efforcent de concert de prévenir les passions ou d'en réparer les funestes suites. La législation sévit contre les excès, qui portent aux crimes, ou aux délits; elle s'élève contre ces malheureux que les passions rendent nuisibles à la société. La médecine se sert de l'hygiène pour maintenir les besoins de l'homme dans de justes limites; elle offre des moyens physiques pour prévenir l'homme des passions ou des maladies, suite de tous les vices. Mais, toutes deux, elles ne peuvent pas parvenir à leur but, sans le secours de la religion, cet auxiliaire puissant, dont les prodiges remplissent le ciel et la terre. Aussi est-il vrai que la religion fait plus que la médecine et la législation dans le traitement des besoins désordonnés de la nature humaine. Dans sa maternelle bonté, elle embrasse tout l'homme, qu'elle veut faire parvenir au céleste repos, dans lequel il goûtera une joie pure, que ses passions vaincues ne viendront plus troubler.

« Nous ne saurions anéantir nos passions, dit Ernest Legouvé, mais il nous est possible de les diriger; elles sont dans notre cœur comme une source vive qui bouillonne, jaillit, s'épanche malgré nous, mais dont notre main détourne et conduit le cours à son gré: en d'autres termes, la même passion peut se satisfaire presque également sur deux objets différents, et le mal ou le bien dépend plus souvent de l'objet de la passion que de la passion même. La chaleur du cœur qui précipita saint Augustin dans les plus sensuels désordres de la licence est celle qui l'éleva aux mouvements les plus spiritualistes de la piété.

L'homme peut diriger ses passions; il lui est possible d'en détourner et d'en conduire le cours à son gré; cependant il ne peut pas le faire seul, et la religion lui offre les moyens les plus efficaces de diriger ses passions vers un objet louable, ou de les réprimer, si elles se détournent du but auquel elles doivent tendre. Lorsque l'homme, sous l'influence de passions fortes et violentes, se laisse entraîner par la tyrannie de ses besoins désordonnés, c'est alors

qu'il a besoin de quelqu'un pour le guider et le diriger. En effet, dit Boileau :

“ L'homme, en ses passions, toujours errant sans guide,
A besoin qu'on lui mette et le mors et la bride.”

C'est à la religion qu'il appartient de retenir l'homme en ses passions ; c'est elle qui doit lui mettre le mors et la bride. Elle le fait en considérant tous les hommes comme frères, en leur témoignant la même tendresse, en leur imposant les mêmes lois et en leur promettant les mêmes biens. Elle le fait en donnant aux hommes les sacrements qui purifient l'âme en même temps qu'ils diminuent les souffrances du corps. Elle le fait en prescrivant aux hommes l'usage journalier de la prière, exercice sublime dans lequel l'homme retrempe ses forces, et se munit d'armes invincibles en communiquant avec son Créateur. Elle le fait en recommandant aux hommes des jeûnes, des abstinences et des aumônes, pour lutter ainsi contre trois des grands vices de la nature humaine : l'ivrognerie, la gourmandise et l'avarice, source de tant d'autres passions.

A peine entré dans la vie, l'homme devient l'objet de la plus grande sollicitude de la part de la religion. Le prêtre est là, il lui verse sur le front cette eau du baptême, qui lave son âme de toute tache et de toute souillure originelle. Sachant que tout fils de la femme naît impur, et enclin au mal, la religion a institué un sacrement qui purifie son âme comme un bain salutaire, et qui le prépare dès le berceau à lutter avec courage contre les ennemis nombreux qui le poursuivront jusqu'à la tombe.

Plus tard, lorsque l'enfant a grandi, que son intelligence est plus développée, et qu'il est susceptible de connaître le bien et le mal, la religion lui fait un devoir de la confession, sacrement admirable qui rend à l'âme l'innocence, la vigueur et la paix qu'elle avait perdues. A ce tribunal secret, d'où vient le calme et le repentir, l'enfant puise des forces considérables pour se soutenir dans la vertu et rester le maître de ses passions naissantes jusqu'au jour grand et mémorable où il lui sera donné de s'unir à son Créateur. Moment heureux, jour à jamais remarquable que celui où l'enfant peut pour la première fois recevoir le vrai corps de Jésus-Christ ! C'est dans cette union mystérieuse que l'enfant puise de nouveau des forces pour se maintenir dans le sentier de la vertu. C'est ce sacrement divin qui modère la violence de ses passions et affaiblit la concupiscence. Mais ce n'est pas encore assez pour la tendre prévoyance de la religion. Elle établit un autre sacrement qui enflamme d'ardeur pour le bien et qui raffermite les pas encore mal

assurés de l'enfant. La Confirmation vient ensuite et apporte le Saint Esprit avec l'abondance de ses grâces. Qu'il est sublime ce sacrement, qui donne au jeune homme, sortant de l'enfance, la sagesse pour lui faire connaître les biens éternels, prix de la victoire sur ses passions; l'intelligence, pour lui faire comprendre la sublimité de la religion qui le guide et le protège; la science pour lui donner connaissance des choses de ce monde, et de l'usage qu'il doit en faire pour vaincre ses passions et parvenir à sa patrie céleste; le conseil, pour lui faire discerner la route qu'il doit suivre, lorsque offusqué par la violence de sa passion, il pourrait prendre un mauvais sentier; la piété qui lui inspire l'amour d'un Dieu, fait homme pour lui apprendre à surmonter ses passions; la force, pour résister courageusement à la violence des besoins surexcités et pour pratiquer avec ardeur l'humilité, la douceur et la chasteté; enfin la crainte de Dieu, qui fait voir la séparation éternelle de Dieu comme punition de ses vices! Combien de force, combien de vigueur ne puise pas le jeune homme dans ce sacrement institué pour le confirmer et le raffermir dans la foi? Il se prépare ainsi à lutter avec courage contre les ennemis nombreux qui l'assiégeront dans son pèlerinage sur la terre.

Mais les dangers se multiplient; avec la force de l'âge, ses passions deviennent plus fortes; la route devient de plus en plus difficile. La religion abandonnera-t-elle dans sa course celui sur qui elle a veillé avec une tendre sollicitude depuis son enfance? Non. Elle lui fait un devoir de la confession et de la communion fréquentes; elle lui impose un commandement salutaire de recourir au tribunal secret d'où viennent, avec le repentir, le pardon qui console et le conseil qui éclaire. Est-il un frein plus puissant pour réprimer la violence de ses passions que de déclarer ses fautes à un ministre de Dieu qui, à la demande d'un père, unit le dévouement d'un fidèle ami? Combien de crimes cette sage institution n'empêcherait-elle pas tous les jours; et si le secret de la confession permettait aux prêtres de laisser connaître combien de délits ils empêchent, le nombre dépasserait peut-être celui que fournissent les relevés des crimes. "Aussi tous les hommes, les philosophes mêmes, dit M. de Châteaubriand, quelles qu'aient été d'ailleurs leurs opinions, ont-ils regardé le sacrement de pénitence comme l'une des plus fortes barrières contre le vice, et comme le chef-d'œuvre de la sagesse."

Là ne s'arrête pas la sage prévoyance de la religion pour préserver l'homme de la funeste influence des passions. Non-seulement elle établit des sacrements pour lui donner la force, la vigueur et le courage de résister à leur violence, mais encore elle institue des

sacrements pour sanctifier l'usage des passions qu'elle ne peut pas toujours détruire, et elle fait un devoir de vertus contraires aux passions qui assiègent son cœur.

L'homme, destiné à vivre en société, devait s'y propager et conserver l'espèce. Dieu, à cet effet, mit un sentiment bien doux dans son cœur, il lui fit ressentir les ardeurs de l'amour pour la femme, elle qu'il a établie son amie et sa compagne fidèle. Malheureusement l'abus de ce digne sentiment fit dégénérer l'amour en libertinage, et alors la religion institua le sacrement de mariage, sacrement qui sanctifie l'alliance de l'homme et de la femme. Quelle barrière plus forte pouvait-on élever contre le vice ; quel frein plus puissant pouvait-on mettre aux débordements du libertinage ! Aussi le mariage est-il véritablement l'institution d'un Dieu qui élève et annoblit cette alliance en la comparant à l'union intime qui existe entre lui et son Eglise. Mais ce n'était pas assez pour la religion que l'institution de ce divin sacrement pour lutter avec avantage contre les forces du libertinage. Non-seulement elle apporte le mariage comme remède suprême et souverain contre l'impureté, mais encore elle fait une vertu sublime de la chasteté qu'elle honore et glorifie en ses saints. Bien plus, elle fait un commandement spécial de pratiquer la chasteté, la plus belle palme des vierges chrétiennes ; et elle poursuit l'impureté dans ses actions, ses paroles et ses pensées.

Pour opposer une digue encore plus forte aux empiètements des passions, la Religion regarde comme vertu tout ce qui leur est opposé. Elle cherche à détruire dans le cœur de l'homme l'orgueil, que Chateaubriand appelle le principe du mal, en faisant un devoir de l'humilité, cette vertu des âmes fortes et courageuses. Elle représente à l'orgueilleux l'exemple de Jésus-Christ qui a choisi sur la terre une vie humble ; elle fait voir l'horreur que Dieu a des orgueilleux ; elle expose le mépris et les railleries que tout le monde fait d'eux. La Religion, dont tous les enseignements se résument dans la charité, combat l'avarice par l'aumône qu'elle recommande comme une des meilleures pratiques de piété, rappelant à l'avare que les pauvres sont les membres souffrants de Jésus-Christ, et que même un verre d'eau donné à un pauvre en son nom, lui vaudra une récompense éternelle. Elle tâche de lutter contre l'ivrognerie et la gourmandise en imposant le précepte de la tempérance et de la sobriété. Elle fait de ces passions des péchés capitaux, et les proscriit sévèrement dans l'Évangile. C'est ainsi que les apôtres les signalent comme la source de l'impudicité, et Saint Paul les regarde comme une honteuse idolâtrie. Bien plus, la Religion montre les vices en horreur à Dieu et aux

hommes, et avertit ceux qui s'y livrent qu'un feu et une soif éternelle sera leur partage. Enfin elle combat la colère par la douceur, la clémence et la magnanimité ; et la paresse, par la loi du travail, loi que Dieu lui-même a établie, lorsqu'il a dit au premier homme : " Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ! "

C'est ainsi que la Religion, par l'institution des sacrements et par le conseil de la pratique des vertus chrétiennes, s'efforce de combattre les passions et de surmonter les penchants déréglés de l'homme dans sa course et son pèlerinage sur la terre. C'est ainsi qu'elle fortifie l'homme et le prépare à rendre compte de toutes ses actions à celui qui sonde les cœurs et les reins. C'est alors surtout, c'est à ce moment redoutable que la Religion vient porter un dernier coup aux passions subjuguées et enlever la victoire. Elle, qui a reçu l'homme entre ses bras au berceau, pour le préparer à lutter avec courage durant la vie, elle ne l'abandonnera pas au terme de sa course. Elle a encore dans ses trésors un dernier sacrement qui adoucit les souffrances qu'il endure, et qui le prépare au dernier combat. A cet instant suprême, l'Extrême-Onction lui donne la force contre les tentations et les horreurs de la mort ; elle donne la patience pour supporter la maladie. C'est à cette heure redoutable que la Religion se montre plus compatissante et plus zélée ; elle a des consolations pour tous ; au criminel, repentant de ses fautes, elle dit : " Espère ; " au juste, qui ne craint rien, elle lui montre le ciel et lui dit : " Voilà ta récompense. "

Outre les sacrements et la pratique des vertus, la Religion recommande encore l'usage journalier de la prière, élévation du cœur et de l'esprit de l'homme vers son Créateur. Cette communication de l'âme avec Dieu pour lui rendre ses hommages et lui demander ses besoins procure à l'homme des forces inexprimables. L'âme se retrempe dans la prière ; elle y puise une nouvelle vigueur, et s'arme de courage pour lutter contre les passions violentes qui la tyrannisent. La prière, c'est une rosée céleste qui descend sur l'âme de l'homme, et qui la rafraîchit de l'ardeur des vents brûlants qui la dessèchent. La prière, c'est un rayon de soleil qui éclaire et vivifie le cœur amorti par les passions. La prière, c'est une parole du Seigneur qui soulage le cœur, satisfait l'âme, et console l'homme. " Quand vous avez prié, dit un de nos grands écrivains, ne sentez-vous pas votre cœur plus léger, et votre âme plus contente ? La prière rend l'affliction moins douloureuse et la joie plus pure ; elle mêle à l'une je ne sais quoi de fortifiant et de doux, et à l'autre un parfum céleste. " Baume salutaire, la prière guérit les plaies de l'âme elle détruit l'influence pernicieuse des

passions, lorsqu'elle est faite avec attention, humilité, ferveur, confiance et persévérance.

Pour mieux parvenir au noble but qu'elle se propose dans le traitement des passions, la Religion conseille encore d'autres moyens, d'une importance sérieuse. Pour modifier la violence des passions, et en amortir l'aiguillon, elle recommande des jeûnes et des abstinences, surtout dans le temps où la nature prend plus de force, et les passions se réveillent avec plus de vigueur. L'abstention de viandes, une nourriture végétale, des repas peu nombreux, tels sont les moyens hygiéniques dont la Religion se sert pour frapper un coup mortel aux passions, ces ennemies jurées du corps et de l'âme. Ajoutez à ceci la modération dans le sommeil et les divertissements, l'aumône, la retraite et le silence, tels sont les principaux moyens que la Religion met en œuvre dans le traitement des besoins désordonnés de la nature.

La médecine, la législation et la religion unissent leurs forces pour parvenir à la guérison des malheureux que les passions tyrannisent. Toutes trois se servent des mêmes mobiles : l'intérêt et la crainte. Pour ceux qui suivent leurs préceptes, pour ceux qui prêtent l'oreille à leurs avis, pour ceux qui répriment leurs passions, ils promettent la santé, une existence tranquille et la paix d'une bonne conscience ; pour ceux qui contreviennent à leurs conseils, pour ceux qui violent les lois qu'elles ont établies, les maladies, les punitions des hommes, les châtimens de Dieu. Toutes trois ont leurs ministres respectifs : le médecin qui soulage ; le magistrat qui punit ; le prêtre qui pardonne et console. C'est à tous trois que doivent s'adresser ceux qui veulent se soustraire à la tyrannie de leurs passions.

Puissent ces quelques notes, fruit d'études spéciales dans les meilleurs auteurs sur le sujet, être de quelque utilité pratique. L'espoir de l'utilité, et la conscience d'un devoir rempli, voilà ce qui repose l'homme de ses veilles prolongées, et lui fait oublier ses fatigues et ses travaux.

G. O. BEAUDRY.

L'EXPEDITION MILITAIRE DE MANITOBA.

I

LE NORD-OUEST JUSQU'À LA PASSATION DU BILL DE MANITOBA.

Au moment où les volontaires de l'expédition de Manitoba rentrent dans leurs foyers, nous croyons qu'il est à propos de consigner ici les différentes phases par les quelles a passé ce mouvement militaire nouveau parmi nous, quoique le Canada ait déjà vu des expéditions considérables partir de chez lui pour atteindre les contrées sauvages du nord et du nord-ouest de ce continent.¹

Avant d'aborder notre sujet, rappelons les événements qui ont provoqué en 1870 l'envoi d'une force armée dans le territoire des rivières Rouge et Assiniboine. La *Revue* n'admettant pas les

¹ L'histoire du Canada français nous retrace la campagne aventureuse du chevalier de Troyes qui alla surprendre les Anglais à la Baie d'Hudson et leur enlever des forts.

Deux canons que l'on voit encore aujourd'hui abandonnés sur la hauteur des terres, près des sources du Saint-Maurice, annoncent assez le passage d'une expédition armée plus régulièrement que ne l'étaient celles des célèbres voyageurs qui portaient ordinairement chez les tribus indigènes le nom et le respect de la France.

Ces quelques mots, dont le sens ferait au besoin le sujet d'une étude historique curieuse et instructive, nous sont inspirés par la lecture des journaux anglais, qui, parlant de l'expédition de l'année dernière, n'hésitent point à la représenter comme sans précédent dans nos annales. Ainsi qu'il arrive presque toujours, les Anglais ne tiennent aucun compte de la tradition du Canada français; cela n'empêche pas nos ancêtres d'avoir parcouru le nord et le nord-ouest de ce continent, de leur avoir imposé des noms, d'y avoir fondé des établissements et d'y avoir conduit des troups longtemps avant les Anglais.

débats politiques, nous nous bornerons avec plaisir à esquisser les traits historiques de la question.

*
*
*

Les courses des Français dans la Baie d'Hudson datent du milieu du dix-septième siècle. Ce ne furent d'abord que des entreprises particulières. Vers le même temps le prince Rupert fonda une compagnie (connue sous le nom de la Baie d'Hudson) pour exploiter le commerce des fourrures de ces régions presque inexplo- rées et obtint du roi d'Angleterre en 1669¹ une charte à cet effet lui accordant des droits et des privilèges divers dont le sens vérita- ble n'a jamais été bien défini. De là sont nées les prétentions de l'Angleterre à la possession de la " grande baie du nord " et des territoires circonvoisins, en dépit des luttes si longues qu'elle eut à soutenir contre les Français du Canada pour conserver les comp- toirs qu'elle établissait dans ces parages.

Depuis deux siècles, les rivages de la baie ont vu bien des com- bats entre Anglais et Français, bien des navires chargés des riches produits de la chasse, mais peu de changements s'y sont opérés. Le trafic primitif s'y continue tel qu'il était aux premiers jours ; l'agriculture n'a conquis que juste assez de terrain pour fournir quelques légumes aux officiers de la puissante Compagnie de la Baie d'Hudson ; en un mot, c'est encore un pays sauvage.

*
*
*

Il n'en est pas de même des territoires qui s'étendent vers le sud, dans les vallées où coulent la rivière Rouge et la rivière Assini- boine. Le sol, plus propre à la culture, le climat plus supportable, la chasse aussi abondante, et les communications par eau avec le Canada plus praticables de toutes manières y attirèrent les voya- geurs et les coureurs de bois canadiens, sous la Vêrandrye, qui dès 1743, soixante ans avant les Anglais, les mena à la découverte des Montagnes-Rocheuses. Quelques Français, s'alliant par mariage aux tribus indiennes, commencèrent ce mélange des deux sangs qui a produit la race des métis ou " bois-brulés ".

Les missionnaires catholiques ont suivi les Français dans ces contrées, s'y sont établis avec eux et leurs descendants ; de nos

¹ La charte octroyée par Louis XIII, quarante-quatre ans auparavant, donnait à la compagnie de la Nouvelle-France le territoire de la Baie d'Hudson.

jours, Monseigneur Taché est le premier pasteur des fidèles du diocèse dit de Saint-Boniface dont le siège est la petite ville de Saint-Boniface, au confluent des rivières Rouge et Assiniboine.

L'essai de colonisation le plus considérable que nous connaissons a été fait, avec un certain succès, par lord Selkirk en 1813. Le "Selkirk settlement" établi sur le bord de l'Assiniboine, se compose d'émigrants Écossais qui, à l'instar des Canadiens-Français, se mêlèrent en partie aux Sauvages, ¹ en compagnie d'un certain nombre d'Anglais, attirés dans ces contrées par l'appât du gain ou par le désir de fonder des établissements agricoles. La compagnie de la baie d'Hudson racheta en 1836, des héritiers de lord Selkirk les terres qu'elle lui avait vendues, et rentra par ce fait dans ses anciens privilèges sur le pays où elle redevenait seule maîtresse. Toutefois, le monopole du trafic lui échappait au fort Garry lorsque le Canada songea sérieusement, dans ces dernières années, à s'annexer le nord-ouest.

Le Canada, privé de communications avec la Rivière-Rouge, ne s'occupait que médiocrement de ses colons, lorsque le projet d'une confédération des provinces canadiennes fit jeter les yeux de ce côté. A part les Relations des missionnaires catholiques, publiées par l'œuvre de la Propagation de la Foi, et les récits de quelques touristes anglais, assez peu clairvoyants en général et nourris de préjugés, aucune nouvelle suivie ne nous parvenait de cette contrée lointaine qui était comme fermée à la civilisation. D'ailleurs, la Compagnie de la Baie d'Hudson ne paraissait pas disposée à se voir enlever le monopole de la traite que l'immigration n'aurait pas manqué de diviser infiniment.

A certaines époques, cependant, l'attention des autorités judiciaires de l'Angleterre et du Canada avait été attirée sur l'administration qui résultait de l'autorité passablement douteuse exercée dans le nord-ouest par la Compagnie. Le temps de régler les questions de suprématie royale et d'administration politique approchait. Le Canada présentait tous les avantages requis pour aider l'Angleterre à introduire une constitution régulière; pour cela, il suffisait de lui annexer ces territoires et d'étendre sur ces

¹ Le capt. Huyshe dit que les métis Écossais de Manitoba comptent 15,000 âmes. C'est quatre fois trop, comme on peut en juger par les chiffres suivants empruntés au recensement fait en février dernier :

Métis parlant français 5,737. Métis parlant anglais (y compris les écossais, bien entendu) 4,083. Blancs de toutes origines 1,565. Indiens 558. Total pour Manitoba, 11,963 âmes.

En 1847, il y avait 5,000 âmes établies sur les terres. En 1847, il y en avait 8,000, d'après les rapports de la compagnie de la Baie d'Hudson.

groupes de populations les lois et coutumes de l'administration canadienne, modifiées à certains égards, selon le besoin.

La Compagnie, naturellement revêche à ce projet, finit pourtant par se montrer plus accommodante. Il fut stipulé que la Reine prendrait possession des territoires, pour les transférer ensuite de son autorité privée au Canada, et que ce dernier verserait aux coffres de la Compagnie, trois cents mille louis, à titre de prix d'achat ou de dédommagement—couvrant toutes les prétentions que la Compagnie avait ou pouvait avoir sur ces territoires, à la réserve de quelques privilèges de peu d'importance relativement à l'ensemble et à la portée de l'arrangement consenti.

C'est en vertu de ce contrat entre trois parties que la confédération canadienne nomma, de bonne heure dans l'automne de 1869, Hon. W. McDougall, C. B., alors ministre des Travaux Publics, premier gouverneur de la Rivière-Rouge, et lui donna instruction d'aller établir le siège de son gouvernement au fort Garry, situé à l'intersection de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine, dans le voisinage immédiat de Saint-Boniface et de la petite ville de Winnipeg. Le nouveau gouverneur devait se rendre au fort Garry pour y remplacer M. McTavish, officier de la Compagnie, dont l'autorité cessait le 1er nov. 1869, au terme du contrat,—juste deux cents ans après la signature de la charte accordée au prince Rupert.

Parti du Canada avec quelques hommes politiques destinés à prendre la direction des affaires de la Rivière-Rouge, M. McDougall apprit en chemin que des mécontentements se manifestaient parmi les métis et que l'on chercherait à lui fermer l'entrée du territoire. En effet, un acte de résistance conduit par M. Louis Riel eut lieu vers ce temps ; il était dirigé contre les arpenteurs du gouvernement canadien qui, rendus dans les environs du fort Garry, mesuraient les terres pour les diviser en lots à coloniser. Les métis se plaignaient de n'avoir pas été consultés au sujet du changement qui s'opérait, et ils réclamaient la rectification d'une charte dressée par eux de manière à garantir leurs droits politiques et leurs privilèges d'occupation sur les terres.

Lorsque M. McDougall, qui arrivait par les Etats-Unis, eut franchi la frontière, à Pembina, il reçut du comité des Métis intimation de ne pas pénétrer dans le pays ; mais il n'en tint pas compte, et les Métis, mettant leur programme à exécution, le ramenèrent contre son gré, à la ligne de séparation des deux pays.

A partir de ce moment, l'insurrection prit une forme plus accentuée, se recruta dans presque toutes les classes de la population de la colonie, et, finalement, M. Riel put s'emparer du fort Garry, où il installa un gouvernement provisoire, en attendant un arrange-

ment avec le Canada. Un contre-mouvement s'établit presque aussitôt, principalement chez les Ecossais du "Selkirk Settlement" et au nom de ce qu'ils appelaient "la loyauté à la couronne britannique", allégeance que, par parenthèse, les partisans de Riel n'ont jamais repoussée, ils tentèrent la reprise du fort Garry. C'est alors que la position devint critique de part et d'autre, et que, pour frapper ses adversaires de terreur, Riel fit fusiller l'un d'eux, le nommé Scott, qui avait joué un rôle de troisième ordre dans ce soulèvement. C'était pendant l'hiver 1869-70; M. McDougall et ses ministres quittaient Pembina pour retourner en Canada.

La mort de Scott fit retentir un cri de colère et de vengeance par toute la province d'Ontario. Les gazettes orangistes, notamment, si nombreuses dans cette province, usèrent du langage le plus violent, en rejetant sur les prêtres, sur les métis français et sur sir George-Etienne Cartier, l'accusation d'avoir fomenté la discorde et de soutenir les révoltés par tous les moyens en leur pouvoir.

Le lecteur voit en parcourant ces lignes que nous ne donnons ici que les jalons historiques de la marche de ces événements. Notre but étant de raconter l'expédition militaire qui contribua à régler le différend survenu entre les métis et le Canada, ce n'est pas le lieu de commenter ni d'éclaircir l'histoire de la prise d'armes dirigée par M. Riel.

Sans plier sous la pression des *politiciens* d'Ontario, le gouvernement canadien avait cependant un devoir à remplir, c'était de mettre en action tous les moyens qu'il avait de pacifier le peuple de la Rivière Rouge et faire en sorte que le transfert du territoire à Sa Majesté fut effectué selon la convention établie. La Compagnie de la Baie d'Hudson réclamait d'ailleurs le versement des trois cent mille louis que le Canada ne voulait point lui payer avant d'avoir pris livraison du territoire, chose que la Reine était incapable de faire à cause de l'insurrection.

Un compromis était donc désirable. Il fut fait en double partie de la part du gouvernement canadien. Voici comment : D'une part, l'Angleterre et le Canada enverraient conjointement une force armée pour rétablir la tranquillité dans le territoire; d'autre part, le Canada s'abouchait de suite avec les personnes qui pouvaient exercer de l'influence sur les chefs du mouvement insurrectionnel pour parvenir à connaître au juste le sujet de leurs plaintes et tenter de les amener à une entente cordiale. En vue de ce dernier résultat, l'on comptait beaucoup sur l'intervention bienfaisante de Mgr. Taché parti pour le concile du Vatican avant ces troubles, et que le cabinet d'Ottawa sollicitait de revenir au pays. Malgré les accusations que la presse d'Ontario persiste à lancer contre Mgr. Taché, il est

acquis à l'histoire que ce prélat a puissamment contribué à la pacification du nord-ouest, et par là même écarté des complications qui auraient eu les plus déplorables résultats. Les habitants de la Rivière-Rouge, y compris les insurgés, ne tardèrent pas à faire des démarches conciliatrices, et dans une assemblée générale, tenue au fort Garry, ils nommèrent des délégués qui partirent sans retard pour Ottawa, où les négociations aboutirent avec succès.

La presse d'Ontario commit tous les excès de langage qu'il est possible d'attendre du fanatisme anti-catholique et anti-français, ce qui eut un très mauvais effet sur la population de la Rivière-Rouge. Néanmoins, au mois d'avril 1870, le parlement canadien passa un bill qui constituait une portion du territoire sous le nom de province de Manitoba, avec le fort Garry pour capitale, et qui accordait à son peuple des droits politiques semblables à ceux qui existent dans les autres provinces de la Confédération.

En même temps, il fut décidé qu'un corps militaire serait envoyé à Manitoba pour y rétablir l'autorité royale et permettre la régularisation du transfert de la nouvelle province au Canada. Dans les mois de mars et avril, les préparatifs de l'envoi des troupes se poursuivaient de pair avec la rédaction du bill de Manitoba.

Le 20 mai, l'honorable Adams George Archibald, membre du Conseil Privé et de la chambre des Communes, prêta serment comme lieut. gouverneur de la province de Manitoba et des territoires du Nord-Ouest. Ces derniers devront bientôt recevoir une forme de gouvernement prévu par le bill de Manitoba.

II

PRÉPARATIFS DE L'EXPÉDITION.

(du 11 mars au 5 mai 1870).

Comme il ne fallait pas songer à passer sur le territoire des Etats-Unis, la question d'une marche à travers les contrées désertes qui nous séparent de la Rivière-Rouge devenait épineuse. Il est vrai que depuis 1866, notamment, des essais de route avaient été tentés par les autorités canadiennes pour établir des communications avec le fort Garry, mais le chemin-Dawson n'était encore qu'un commencement d'exécution de ce plan général et ne rachetait pas même tout-à-fait les difficultés que présentent les premiers milles à parcourir en quittant la baie du Tonnerre, sur le lac Supérieur, pour s'enfoncer vers l'Ouest.

On savait que des bateaux avaient passé du fort Frances à la rivière Rouge par la Winipig, mais jamais aucun bateau ou vaisseau plus grand ou plus pesant qu'un canot n'avait été employé dans le vaste désert de rochers, de marécages et de lacs qui sépare la baie du Tonnerre du fort Frances. ¹ De fait, des troupes avaient été expédiées dans trois occasions antérieures, par la Baie d'Hudson, afin d'éviter cette contrée ; la compagnie de la Baie d'Hudson avait même déclaré dans un mémoire ² au gouvernement anglais que la route était impraticable pour d'autres embarcations que les canots et que ces canots n'étaient pas propres au transport d'une force militaire—ce qui était exact quant aux canots. L'opinion générale en Canada penchait aussi de ce côté, mais le ministre d'Ottawa mieux renseigné, savait à quoi s'en tenir, ³ et donna ordre à Mr. Dawson de faire construire des chaloupes ou bateaux d'une forme particulière, qui furent prêtes à l'ouverture de la navigation et expédiées de suite à la Baie du Tonnerre. Ces bateaux avaient de 25 à 30 pieds de long, sur 6 ou 7 de large.

Par un ordre en Conseil passé le 11 mars, le gouvernement canadien prit les mesures nécessaires à l'achat des provisions, soin dont il chargea l'un de ses officiers, le lieut. col. Wily. Ce dernier, homme brisé aux affaires et familier avec les choses de notre pays, s'est admirablement acquitté de ses fonctions. Dès le 21, il faisait rapport que les wagons, le foin, l'avoine, les chevaux, les bœufs, les harnais étaient achetés, ou commandés, et que des arrangements allaient être pris pour obtenir le lard et la farine nécessaires. Le 5 avril, tous les contrats étaient passés ou en voie d'exécution. En même temps, le ministre de la milice écrivait au lieut. général Lindsay que le lieut. col. Wily était à sa disposition, et le priaient en

¹ Il est vrai qu'en 1816 lord Selkirk s'était rendu à la Rivière-Rouge par la Baie du Tonnerre, ayant avec lui, outre une escorte nombreuse, un lieutenant, deux sergents et douze hommes du régiment des Meurons qui lui avaient été adjoints par le gouvernement du Canada, pour sa sûreté personnelle, vu la rivalité à main armée qui existait entre les compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest et qui rendait le voyage très dangereux, mais la caravane n'ayant pas de canon à porter, ne se servit que des embarcations usitées dans le pays.

Cette année 1816 fut féconde en meurtres dans le Nord-Ouest, il y en eut vingt-deux, parmi lesquels celui de M. Semple, le gouverneur de la compagnie de la Baie d'Hudson.

² En même temps, (printemps de 1870) la Compagnie s'efforçait de persuader aux gouvernements anglais et canadiens qu'il était urgent de placer une garnison dans son fort d'York, situé à la Baie d'Hudson, au débouché d'une route de canots qui communique au fort Garry.

³ On peut dire à la lettre que Mr. Dawson avait su tracer pas par pas l'itinéraire que devait suivre l'expédition et que c'est à lui que revient l'honneur d'avoir découvert la route.

outre, de n'engager aucun navire pour le transport des provisions à la Baie du Tonnerre sans avoir au préalable soumis les propositions au gouvernement canadien, qui voulait se réserver le droit de contrôler les prix demandés et par là éviter des dépenses extravagantes ou des spéculations, comme il s'en produit presque invariablement lorsque les autorités impériales sont partie contractante dans un marché. Cette ligne de conduite déplut au général qui eut le double tort de ne pas s'y conformer entièrement et par la suite de se plaindre d'avoir été exploité par certains armateurs.

Le 7 mai, 1000 barils de farine (sur 2000 qui étaient achetés et remisés à Collingwood) partirent de Collingwood par le *Chicora* pour la Baie du Tonnerre, et 1000 barils de lard (sur 1700 qui avaient été achetés) embarquaient à Toronto sur des goëlettes pour la même destination. Les provisions et le matériel en général continuèrent à être expédiés sans retard après cette date. Le col. Wily avait acheté des chevaux et engagé un personnel suffisant de conducteurs pour les bêtes de somme. Des chevaux de l'artillerie royale furent cédés au gouvernement canadien pour compléter le haras, vu la rareté de ces animaux sur les marchés au moment des labours et des semences du printemps. On voit que le gouvernement canadien se mettait en mesure de faire face aux nécessités de l'expédition.

Il est important de noter ici que le général Lindsay s'étant réservé la direction absolue de tout ce qui entrait dans l'expédition, rien n'a été reçu sans un certificat de ses propres officiers, ce qui répond victorieusement aux plaintes du colonel Wolseley au sujet de la qualité des articles fournis par le Canada.

Sans attendre le départ des troupes, le gouvernement canadien prit des mesures pour obtenir, une fois rendu au fort Garry, de la viande fraîche et autres provisions que l'on pourrait tirer de Manitoba ou des Etats-Unis. Le gouvernement impérial ne s'engageait à pourvoir¹ à la subsistance de l'expédition que jusqu'au 1er octobre. M. Dawson reçut instruction de faire préparer de bonne heure les casernes et les logements nécessaires pour hiverner les troupes à Manitoba. Tous ces préparatifs furent poussés avec vigueur, selon ce que permettaient la distance et les ressources d'une contrée encore à demi sauvage. Bref, du moment où l'on avait décidé en principe qu'une force armée devait être envoyée à la Rivière-Rouge, le gouvernement d'Ottawa avait mis l'entreprise en voie d'exécution, grâce à la vigilance et à la fermeté que déploya sir George-Etienne

¹ Le Canada devant rembourser là-dessus sa proportion des dépenses, comme il est dit ailleurs.

Cartier, qui remplissait les fonctions du premier ministre, alors dangereusement malade.

Dans toutes les négociations au sujet de l'envoi des troupes, de la composition de la force et de sa subsistance, le gouvernement impérial s'est montré ce qu'il est aujourd'hui : aussi dur à la détente qu'un marchand juif. Il s'est accroché aux plus légères chances qu'il a pu avoir de faire retomber sur le Canada le coût de quelque item. En grand, il s'est rejeté sur un prétexte de malentendu pour chercher à nous obliger à payer une plus large proportion des frais de l'expédition ; en petit, il a produit un volumineux dossier pour se faire rembourser quarante-six sous, prix d'un balai perdu par nos mariners sur le lac Supérieur.

La force armée devant se composer de 1000 hommes, l'Angleterre consentait à fournir sur ce nombre 250 hommes à ses propres frais. Les trois quarts de l'expédition étaient donc à la charge du Canada. Par la suite, l'Angleterre accorda en sus 130 soldats à sa solde, avec équipements, armes, etc., mais toutes les dépenses extraordinaires nécessitées pour ce contingent retombaient sur le compte du Canada.

Le premier projet du cabinet d'Ottawa avait été d'organiser pour une période de trois ans, une police de 200 hommes à cheval dont une partie serait levée en Canada, mais le 16 avril, sur recommandation de sir Geo. E. Cartier, l'adjudant-général de milice¹ fut approuvé par le gouverneur en conseil à l'effet d'enrégimenter une force armée aux conditions suivantes :

Un bataillon de 350 hommes, non compris les officiers, devait être levé dans chacune des provinces d'Ontario et de Québec, pour servir pendant un an rigoureusement, ou deux ans, à la volonté du gouvernement canadien. Les bataillons devaient s'appeler : " 1er ou bataillon d'Ontario," et " 2ième ou bataillon de Québec." Chacun devait être composé de sept compagnies de cinquante sous-officiers et soldats, ce qui portait le chiffre de l'effectif, (officiers et soldats) à 382 par bataillon. L'enrôlement (volontaire) devait commencer le 1er mai et n'accepter que des hommes de la milice active ou de

¹ Le colonel Patrick Robertson-Ross est un des plus recommandables officiers de l'armée anglaise. Ses états de services sont nombreux et attestent son activité, de sa bravoure et de son intelligence militaire.

Dans la guerre des Cafres (1850-51), dans les campagnes d'Orient (1854-56) jusqu'à la chute de Sebastopol, il fut remercié en sept occasions différentes dans les Ordres Généraux et trois fois mentionné spécialement dans les dépêches du commandant en chef. Il est chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre de Medjide, et décoré des médailles de Cafreterie, de Crimée et de Turquie. Sa nomination au poste d'adjudant-général du Canada date du 5 mai 1869. En cette dernière qualité il est en voie d'organiser avec un plein succès les milices volontaires de notre pays et s'est attiré des éloges de personnes les mieux posées en Angleterre et en Canada pour juger de ses travaux.

ceux qui avaient déjà fait partie des corps volontaires âgés de 18 à 45 ans. La paie des soldats fut fixée à \$12 par mois. On devait choisir des hommes disposés à s'établir dans le Nord-Ouest, recommandés par leur bon caractère, habitués à "la vie des chantiers" ou des colons, jouissant d'une bonne santé, et strictement sobres.

Malgré cela, le 1er mai, le lieutenant-général Lindsay faisait encore des efforts pour que l'on envoyât, de préférence aux milices, les vieux soldats licenciés des "Canadian Rifles," parce que, disait-il, après le départ des troupes régulières du fort Garry, les volontaires n'offriraient pas autant de garantie de sécurité que les Rifles.

Les députés adjutants-généraux des districts militaires Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, furent chargés, dans leurs sphères respectives de diriger l'enrôlement des deux bataillons dont l'un (Ontario) destiné à être commandé par le lieutenant-col. S. P. Jarvis Dep. A. G. du district No. 3 et le second (Québec) par le lieutenant-col. L. A. Casault, Dep. A. G. du district No. 7. Ces deux officiers ont servi honorablement dans l'armée anglaise. Un chapelain catholique et un chapelain protestant furent aussi attachés à l'expédition. Le major James P. McLeod du 45e bataillon volontaire, fut nommé major de brigade, et le capitaine A. Peebles, quartier-maître de district, Toronto, officier du commissariat. Outre ces officiers, on eût bientôt à nommer un paie-maître par bataillon.¹ Dès le 3 mai, le ministère canadien était prêt à placer les hommes enrôlés sous le commandement du lieutenant-général Lindsay, qui avait exigé et obtenu l'autorisation de mettre toute chose se rapportant à l'expédition sous son contrôle et sous celui de l'officier immédiatement sous ses ordres, le colonel Wolseley. Le 4 mai toutes les nominations étaient faites, et la force armée se composait de 1214 hommes (1214 *fighting men.*) savoir : état-major, 21 officiers ; réguliers, 28 officiers et 409 sous-officiers et soldats ; volontaires, 56 officiers et 700 sous-officiers et soldats.

Le 5 mai, lord Granville télégraphia à sir John Young : "Troops may proceed," et à partir de ce moment le départ fut réglé sur toute la ligne. On remarquera que le Canada avait pris de l'avance dans ses préparatifs, afin de ne pas retarder les troupes régulières lorsque celles-ci recevraient l'autorisation de marcher.

Il est regrettable que les volontaires de la province de Québec, dominés par des cabales aveugles, n'aient pas cherché à se prévaloir

¹ Le capitaine Thomas Howard, paie-maître du bataillon de Québec, est devenu depuis secrétaire provincial de Manitoba.

en plus grand nombre des avantages qui leur étaient offerts en s'enrôlant dans l'expédition. Pour remplir les cadres des districts No. 5, 6 et 7, (Québec) il fallut avoir recours à 120 vieux soldats des "Canadian Rifles" dont le service expirait à cette époque et qui s'engagèrent avec empressement.

Au commencement d'août, deux compagnies de dépôt, une pour Québec et une pour Ontario, furent formées pour les besoins militaires et afin de remplir les vides qui pourraient se produire dans les bataillons de la Rivière-Rouge. Ces compagnies furent organisées facilement (l'engagement était fixé jusqu'au 1er mai 1871) et on les fit stationner à Kingston.

Quand le 60e carabiers (régulier) partit de Montréal, au mois d'octobre, on y envoya pour le remplacer la 1ère compagnie du 2e bataillon qui avait passé l'été à la Baie du Tonnerre, à la garde des magasins ; on la caserna sur l'île Ste. Hélène. Ces trois compagnies ont été licenciées le 1er mai dernier.

Le ministre des Travaux Publics confia à M. Dawson la tâche d'engager des voyageurs pour conduire et assister les troupes ; un payeur, M. W. H. Aumond, du département de la milice, fut chargé de la comptabilité de ce corps. Quoiqu'en aient dit le colonel Wolseley et le capitaine Huyshe, ¹ ces voyageurs, choisis avec soin, ne peuvent être surpassés dans les rudes travaux auxquels ils ont été accoutumés depuis leur première jeunesse, et personne en Canada ne saurait prendre au sérieux l'affirmation que les soldats anglais travaillaient mieux et plus vite que nos voyageurs. ² M. Dawson est trop expert dans l'art d'organiser des expéditions pour les forêts du nord et il avait dans ce cas ici trop à cœur de se tirer honorablement d'affaire pour engager les moins capables des "bons hivernants" que renferment les campagnes du Bas-Canada. Nous savons de source certaine qu'une escouade peu nombreuse prise en Haut-Canada, parmi des hommes sans rapport avec la vie des forestiers, n'a pas contenté ses supérieurs, mais il y a loin de là à dénigrer tout le corps.

Le lieutenant-général Lindsay, commandant des forces britanniques en ce pays, désigna le colonel Wolseley comme chef de l'expédition. Ce dernier est un personnage, c'est-à-dire qu'il a eu, en mal comme en bien, l'art de faire parler de lui ; déjà, avant le

¹ Le capitaine G. L. Huyshe de la "Rifle Brigade" fit partie de l'état-major de l'expédition. Il a publié un livre : *The Red River Expedition*, dans le même esprit fanfaron et préjugé que les articles du *Blackwood*.

² Le capitaine Huyshe prend la peine de faire une exception en faveur des voyageurs des Trois-Rivières et des sauvages de Caughnawaga, qu'il déclare être de "vrais voyageurs."

choix du général Lindsay, il avait su se faire imprimer quelque part à titre de candidat à la charge de gouverneur de Manitoba, —gouverneur militaire et vengeur des griefs des "loyaux," cela va sans dire. On veut généralement qu'il soit l'auteur d'une série d'articles très-injustes en ce qui touche le Canada, et surtout les Canadiens-Français et les prêtres, que le *Blackwood's Edinburgh Magazine* a publiés en décembre 1870, janvier et février 1871, sous le titre de *Narrative of the Red-River Expedition*; jusqu'à preuve du contraire, tout dans ces écrits nous autorise à lui en imputer la paternité.

On accuse cet officier d'avoir intrigué pour se faire caser durant son séjour en ce pays. Deux tentatives de ce genre sont surtout connues, la première lorsqu'il s'est agi de donner un successeur à l'adjutant-général de milice, le colonel Macdougall, et la seconde à l'occasion du siège du gouverneur de Manitoba que les militaires anglais désiraient faire échoir à l'un des leurs.

Dans le premier cas, il ne put faire approuver ses vues politico-militaires ni son programme d'organisation des cadres de la milice, par l'hon. sir Geo. E. Cartier. Dans le second cas, notre ministre ne voulut aucunement se laisser tenter par le zèle qu'il déploya pour démontrer qu'un bon sabre serait plus utile qu'une bonne branche d'olivier dans l'administration de Manitoba.

Prétentieux comme il l'est, le colonel ne pouvait pardonner sa déconfiture, aussi la "narrative" est-elle d'une violence extrême à l'égard de sir Geo. E. Cartier, qui a le triple tort de ne pas croire aux visées du colonel, d'être canadien-français et d'être catholique. Avec ces griefs à son dossier, Sir George méritait le mépris du fier colonel—il l'a eu—mais que de fois il a fallu voiler la vérité, inventer des choses impossibles pour arriver à punir les français et les prêtres! Ce qui pourtant nous console de toutes ces misères c'est le nombre de vertes répliques que la "Narrative" s'est attirées de la part de la presse anglaise du Canada, car n'oublions pas le mépris de haut ton que l'auteur (et ses acolytes, comme on le sait) professent à l'endroit de notre "colonie." C'est un genre qu'il n'a pas même l'avantage d'avoir inventé, mais il s'en sert tout comme. Rappelons-nous Lahontan, Duvergier de Hauranne, et d'autres mirliflores du même crû scientifique, auxquels le rôle de détracteur a fait une renommée si peu enviable.

III

DE TORONTO A LA BAIE DU TONNERRE.

(Du 6 au 25 mai 1870.)

Le rendez-vous général des troupes était à Toronto. De là passant par Collingwood, au fond de la Baie Georgienne, jusqu'à la Baie du Tonnerre il y a 628 milles d'un parcours commode ; de la baie au fort Garry 550 milles, où se rencontrent toutes les difficultés imaginables dans une pareille marche. Total : 1200 milles.

Le plan du cabinet d'Ottawa était de faire suivre autant que possible la route ordinaire des canots de traite de la compagnie de la baie d'Hudson, passant d'un lac à l'autre par les rivières qui forment une chaîne entre la Baie du Tonnerre et le lac Winnipeg.

Par chemin de fer, l'on se rend de Toronto à Collingwood, d'où les bateaux-à-vapeur du lac Huron transportent les passagers et le fret jusqu'au lac Supérieur.

Pour passer du lac Huron au lac Supérieur, il n'y a de praticable à la navigation que le canal du saut Sainte-Marie, qui appartient aux Etats-Unis. Un contre-temps se présenta en cet endroit par le mauvais vouloir des autorités américaines, ce qui occasionna à l'expédition des délais et des dépenses considérables non prévus dans l'origine.

Pendant la guerre de la sécession, le Canada avait permis aux Etats-Unis le passage sur ses canaux et ses chemins de fer non-seulement des armes et du matériel de guerre, mais encore de ses soldats portant l'uniforme. Nous savions par des rapports assez nombreux que les habitants des Etats limitrophes ne se sentaient pas disposés en 1870 à reconnaître la courtoisie déployée envers eux quelques années auparavant, aussi notre gouvernement prit-il toutes les précautions pour n'embarquer pour le canal du Sault aucun objet tombant sous la dénomination de "matériel de guerre." Nous ne sollicitons pas la plus petite faveur du cabinet de Washington, et les ordres donnés aux commandants de l'expédition enjoignaient formellement de ne rien négliger pour éviter l'intervention des Américains dans nos affaires. Nous pouvons ajouter que ces ordres furent exécutés à la lettre. Dès le 3 mai l'*Algoma* transporta une forte escouade de travailleurs, dont partie pour la Baie du Tonnerre et partie pour le côté canadien du Sault où ils devaient commencer à ouvrir un chemin de trois milles de longueur entre les deux lacs, pour y faire passer les soldats et le matériel de guerre. L'*Algoma*

mit ces travailleurs à terre près du Sault, et, passant par le canal, se rendit à la Baie du Tonnerre où il débarqua le reste de ses hommes.

Le 7 mai, le *Chicora* partit de Collingwood en destination de la Baie du Tonnerre, avec un chargement de provisions et d'ouvriers. Rendu au pied du canal, le passage lui en fut refusé. Voici comment :

Le gouverneur du Michigan avait signalé au Secrétaire d'Etat, Mr Fish, les opérations qui allaient avoir lieu au canal du Sault en relation avec la force expéditionnaire de la Rivière-Rouge. Il s'informa " si l'on permettrait au surintendant du canal de laisser passer les navires canadiens sans avoir reçu à ce sujet des instructions de Washington." M. Fish, alarmé probablement de ce rapport qui paraissait d'une nature assez grave, dépouillé qu'il était de toute note explicative, répondit que nulle expédition militaire, ni aucun transport de matériel de guerre ne devaient passer par le canal. C'était ce que voulaient les ennemis de l'Angleterre et du Canada.

Bien que les sentiments intimes des Américains fussent assez connus en Canada, ce refus n'en causa pas moins une surprise générale dans notre pays. Sir John Young télégraphia à M. Thomson, le ministre anglais à Washington : " Mon gouvernement a appris avec étonnement que l'on refuse au *Chicora* le passage du canal du Sault. Ce navire ne porte qu'un frêt ordinaire de commerce et nul matériel de guerre. En tous temps les Canadiens ont accordé aux navires américains le passage libre du canal Welland et de leurs autres canaux, y compris même les goëlettes armées de la douane de Washington lorsque ce dernier gouvernement en a manifesté le désir, durant la dernière guerre, pour les transporter par cette voie au centre de leur territoire. Ce qui se passe en ce moment est regardé ici comme un acte d'inimitié. Mes ministres espèrent que le canal du Sault restera pour les navires canadiens sur le même pied que l'est le canal Welland à l'égard des navires américains. Dans aucun cas, il ne sera expédié de munitions ou de matériel de guerre par ce canal, pas même des tentes. On rapporte que le surintendant a été jusqu'à dire qu'il ne laisserait passer nos navires ni chargés ni vides."

Les négociations menaçaient de traîner en longueur ; nous ne pouvions attendre indéfiniment la permission de voisins si mal disposés à notre égard, ce qui fit que l'on décida de transporter les approvisionnements de toute nature par le chemin de trois milles qui n'était pas encore terminé, mais auquel on travailla avec un redoublement d'activité. L'*Algoma*, resté sur le lac Supérieur, se trouvait heureusement à portée de recevoir les chargements qui

debarquaient au pied du Sault et que l'on "portageait" ensuite d'un lac à l'autre, à grands frais et perte de temps, on le conçoit.

Deux compagnies du bataillon d'Ontario parties de Toronto le 14 mai, furent les premières qui s'embarquèrent pour le Nord-Ouest. Elles s'arrêtèrent au Sault et y furent suivies, deux jours après, par deux autres compagnies du même bataillon pour garder les approvisionnements qui s'y accumulaient par suite de la politique chi-manière des Américains, et aussi pour repousser en cas d'attaque les bandes féniennes qui apparaissaient de nouveau sur nos frontières.

Le 21 mai, le colonel Wolseley quitta Toronto pour la Baie du Tonnerre, où il arriva le 25, ayant pris connaissance, en passant au Sault, de la ré-ouverture du canal, que l'on décréta enfin, sentant que nos embarras avaient été assez nombreux pour satisfaire la gloriole des annexionistes.

L'endroit où le colonel débarqua, dans la Baie du Tonnerre, situé à peu de distance du fort William, fut nommé en cette occasion le débarcadère du Prince Arthur, en l'honneur de Son Altesse Royale alors en Canada avec son régiment. C'est de ce point que commence la route ouverte par Mr. Dawson, du département des Travaux Publics, pour relier le lac Shebandowan à la Baie du Tonnerre, route qui permet d'éviter la rivière Kaministiquia, d'une navigation excessivement difficile, pour ne pas dire impossible.

IV

LE CHEMIN-DAWSON JUSQU'AU PONT DE LA MATAWIN, PARCOURS DE 27 MILLES

(du 26 mai au 21 juin 1870.)

Le poste de la Baie du Tonnerre a été fondé, en 1717, par le sieur Robutel de Lanoue pour servir de base vers l'ouest aux opérations de traite et de découvertes des Canadiens. Gautier de la Vérandrye y passa en 1731 avec sa fameuse expédition. Ce poste a longtemps porté le nom "des Trois-Rivières" à cause de la Kaministiquia qui se décharge dans la baie par trois embouchures. Après 1760, il continuera à être le point de repère des traiteurs sur cette côte. Les Anglais lui ont donné le nom de fort William, qui est celui du dépôt de la compagnie de la Baie d'Hudson sur le lac Supérieur.

Le lendemain de son arrivée, le colonel, accompagné d'un officier

des Travaux Publics, parcourut la route jusqu'au point où elle était carrossable, c'est-à-dire trente-un milles, et retourna le même jour à son camp. Nous avons su depuis que le résultat de cette inspection l'avait fort mécontenté contre le gouvernement canadien.

Le *Brooklyn* et l'*Algoma* arrivèrent le 27 avec le service du quartier-général et quatre compagnies du 60e régiment, qui avaient eu une traversée assez accidentée sur le lac Huron. Par le *Shickluna* débarqua le même jour une compagnie du 1er bataillon volontaire, qui fut établie à quelques centaines de verges du quartier-général. Ces bâtiments portaient chacun leur contingent de provisions, chevaux, bœufs, etc. De son côté, M. Dawson employait ses ouvriers à parachever l'installation des troupes en construisant des hangars, des abris et un local sûr pour recevoir les matières inflammables.

Le 28, on envoya au pont de la Kaministiquia, distance de vingt-deux milles, deux compagnies du 60me pour y garder un dépôt de provisions que l'on commençait à bâtir en cet endroit.

Le 31 mai, le *Clematis* débarqua, outre 35 tonnes de foin, un détachement de l'artillerie et des ingénieurs royaux, une grande quantité de munitions et quatre petits canons de montagne, patron dit abyssinien, du poids de 200 lbs chacun.

Les derniers soldats du 60me arrivèrent le 1er juin, de sorte que le lendemain une autre compagnie de ce corps fut envoyée au pont de la Kaministiquia, en même temps que partait par voitures pour la même destination, le premier convoi de vivres.

Les bateaux affectés à la navigation des lacs et rivières de l'intérieur partirent aussi par wagons, le 3 juin, pour se rendre au pont de la Matawin, distance de 27 milles. Ils y étaient à peine arrivés et mis à flot qu'un incendie ravagea les bois d'alentour et détruisit jusqu'aux hangars élevés par les soins de M. Dawson, causant des pertes considérables et quelques légers délais en endommageant les ponts.

Le 4 juin, quatre compagnies du 1er bataillon débarquèrent à la Baie. Le même jour, 34 hommes du 60me entreprirent de monter par la rivière Kaministiquia avec six bateaux et des rations pour 36 jours. Le colonel Wolseley se préoccupait de trouver une route plus commode que celle de terre, c'est pourquoi il repartit le 6 et parcourut cette dernière jusqu'à son extrémité praticable, à 37 milles de la baie. De là, il descendit par eau et rencontra l'escouade des 34 hommes qui montaient la Kaministiquia. Les bateaux qui portaient ces hommes avaient beaucoup souffert des

obstacles d'une telle navigation ;¹ le colonel se prononça cependant en faveur de la route d'eau pour les bateaux et il a toujours cherché depuis à la faire valoir au détriment du chemin-Dawson. Il persista donc à expédier les bateaux par cette voie jusqu'au pont de la Matawin, où le 24, il s'en trouva 50 réunis de la sorte en assez piteux état. L'envoi des bateaux et des provisions continuait par la route Dawson, car transporter les grosses pièces par la rivière il n'y fallait pas songer.

Le 18 juin, par un fort vent, le feu traversa le chemin et devint bientôt si général que tout le pays paraissait être en flammes. Les flammèches atteignirent le pont de la Kaministaquia, où par bonheur des précautions efficaces avaient été prises en vue de cet accident. Le dépôt fut sauvé avec de grandes difficultés. Presque tous les établissements des colons et des mineurs de la Baie du Tonnerre furent détruits.

Un peu plus tard, le feu se répandit dans les environs de la Matawin, et, pour échapper à une mort certaine, les travailleurs durent se réfugier dans l'eau. L'incendie devint général avec des intermittences très-dangereuses. Cependant on n'eut pas à déplorer d'aussi grandes pertes que l'on s'y attendait, mais les retards étaient inévitables quand le feu ravageait les rebords de la route et la traversait.

La fréquence des orages dans la Baie du Tonnerre et ses environs est un phénomène assez connu, puisqu'il a valu à cette baie le nom qu'elle porte ; l'expédition s'en est trouvé fort incommodée tout le temps qu'elle a mis à s'avancer jusqu'au lac Shebandowan.

Le colonel Wolseley déclare avoir été retenu si longtemps à la Baie du Tonnerre parce que la route-Dawson n'était pas telle qu'on la lui avait représentée. De son côté, le capitaine Huyshe dit formellement :

“ Le colonel Wolseley étant à Ottawa (vers la fin d'avril, au moment où l'expédition s'organisait) reçut l'assurance positive que la route de la Baie du Tonnerre au lac Shebandowan serait ouverte au trafic le 25 mai. Là-dessus, il avait basé ses calculs. ”

Or, voici la vérité :

Le 25 avril un mémoire signé de M. Dawson, le surintendant de

¹ Le rapport du capitaine Young qui commandait l'escouade dit : “ la rivière par laquelle nous sommes passés est très-préjudiciable aux bateaux. Les nôtres ont été considérablement maltraités et parfois troués dans le fond. ”
L'article du *Blackwood* (janvier 1871, p. 61) parle aussi dans ce sens, pourvu qu'on soit en état de bien juger des tournures employées pour envelopper cet aveu dans une phrase sans importance apparente.

la route, avait été remis aux autorités militaires sous les ordres du lt.-gén. Lindsay. Ce mémoire disait :

“ Quand on cessa de travailler au chemin, l'automne dernier, une section de 25 milles, à partir de la Baie du Tonnerre, était praticable pour les voitures, n'ayant qu'une seule interruption à la rivière Kaministiquia, sur laquelle il n'y avait pas encore de pont. Puis, pour continuer la ligne, une autre section de 10 milles fut ouverte, mais elle n'était praticable que pour des attelages de bœufs.

“ Les deux grandes rivières Kaministiquia et Matawin qui interceptent la ligne ont été traversées par des ponts pendant l'hiver dernier et des ponts ont aussi été construits sur les plus considérables des petits ruisseaux, de sorte que, pratiquement, l'on peut considérer la construction des ponts comme complétée.

“ Des chemins de portage ont été tracés et ouverts, autant que ce travail pouvait être fait en hiver, entre le lac Shebandowan et le lac des Mille-Lacs.....environ 80 hommes sont actuellement occupés sur cette section inachevée de la ligne. Une escouade de 120 hommes a été envoyée à leur aide par le premier bateau-à-vapeur de la saison, et dans une semaine une cinquantaine d'autres iront les rejoindre.

“ Les opérations pour l'envoi des chaloupes et des approvisionnements par le chemin de la Baie du Tonnerre peuvent être commencées de suite en organisant un service de voitures et en envoyant ainsi les chaloupes, etc., à la traverse de la Matawin—27 milles de la baie du Tonnerre—où un espace devrait être laissé libre comme précaution contre le feu et quelques huttes construites pour servir de magasins.”

Le colonel Wolseley ne pouvait donc pas dire, comme il l'a audacieusement affirmé au banquet de Montréal, et comme le capitaine Huyshe le répète, que l'on avait promis une route praticable entre la Baie du Tonnerre et le lac Shebandowan.

Cette route, le lecteur le sait, n'avait pas été commencée pour donner passage à l'expédition militaire, et lorsque cette dernière eut été décidée, M. Dawson n'avait que quelques jours devant lui pour terminer son ouvrage qui demandait des mois ; voilà pourquoi il écrit le mémoire qui régularise sa position, qui en même temps exonère notre gouvernement de tout blâme et rejette sur le colonel Wolseley l'odieux d'un mensonge préparé pour rehausser aux yeux des ignorants les mérites du chef militaire de l'expédition.

Les autorités militaires impériales ne connaissaient donc pas les difficultés qui restaient encore à aplanir sur le chemin, lorsqu'ils

décidèrent d'envoyer, par avance, des troupes régulières à la Baie du Tonnerre, afin d'aider à mettre la route dans un état qui permit à l'expédition d'y passer le plus tôt possible.

Au moment du départ des troupes de Collingwood pour la Baie du Tonnerre, le colonel pouvait tout au plus se dire : "Je suis bien heureux que sur une partie de la marche que nous allons faire au milieu d'un pays sauvage, il se rencontre un bout de route dont nous pourrions nous servir," car en effet, c'était tout ce à quoi il devait s'attendre. La route n'étant pas terminée jusqu'au lac Shebandowan, ne pouvait lui offrir qu'un aide momentané, dont il devait toutefois être heureux de pouvoir tirer partie.

Voyant cela, il avait proposé d'envoyer quatre compagnies du 60^{ème} pendant la première semaine de mai, mais les embarras du passage du canal du Sault Sainte-Marie retardèrent les opérations, tant du côté des soldats que des ouvriers et des voyageurs. Malgré la parfaite connaissance qu'il avait des circonstances qui se rattachaient à l'état du chemin il a osé écrire :

"La construction du chemin appartenait au département des Travaux Publics qui était représenté dans le ministère par un Canadien-français reconnu pour appartenir de tout cœur et de tout âme au parti sacerdotal de Québec, et par conséquent, bien disposé pour Riel. Des hommes à l'esprit soupçonneux commençaient à dire que ce manque de route nécessaire à notre avancement provenait d'un programme politique concerté pour différer le départ de l'expédition."

Il peut être avantageux à des hommes d'un certain caractère de publier dans un pays éloigné des assertions aussi effrontément imaginaires ; nous ne pouvons que les coucher ici, à la honte de leur auteur, sans leur adjoindre une réfutation inutile.

En même temps que s'opéraient les transports, les volontaires, échelonnés sur la route, faisaient les fonctions de gardes et d'ouvriers sous les ordres de M. Dawson. L'on peut aisément se figurer la somme de travail qu'exige le transport d'un si grand nombre des provisions de bouche et de munitions de guerre dans une contrée d'accès aussi difficile, néanmoins dès le 24¹ juin un dépôt important de provisions et de bateaux était rendu au pont de la Matawin, le jour même où les derniers barils de farine et de lard venant de Collingwood débarquaient à la Baie du Tonnerre.

Pour transporter un bateau sans chargement de la Baie du Tonnerre au lac Shebandowan (50 milles) il faut plus de travail

¹ La veille de ce jour, par proclamation royale, les territoires du Nord-Ouest avaient été réunis à la Couronne.

que pour le transporter de ce dernier endroit au lac Winnipeg (550 milles).

Au lieu de rester dans le vrai, le colonel et son officier d'état-major Huyshe disent : " Sans l'habileté du commandant qui trouva moyen de faire opérer ses transports par la rivière Kaministiquia, nous aurions passé l'été à la Baie du Tonnerre."

Cette assertion, qui dénature les faits pour couvrir les fautes du colonel, est la suite logique du premier mensonge au sujet de l'état de la route.

Arrivée à la Baie du Tonnerre, l'expédition a été retardée. Pourquoi ? Est-ce parce que l'état de la route avait dérangé les calculs du commandant ? Evidemment non, puisque le mémoire de M. Dawson lui avait fait connaître ce qui en était. Il n'avait donc jamais pu compter sur les 48 milles de bonne route.

Il y a donc eu d'autres causes à ce retard ? Oui, et c'est ce dont le capitaine Huyshe parle avec une perfidie incroyable.

D'après sa version, il paraîtrait que les chevaux, les attelages, fourrage, et d'autres objets (fournis par le pauvre gouvernement canadien), étaient d'une qualité inférieure, par manque de connaissance ou d'honnêteté de la part des fournisseurs, des acheteurs, des surveillants, etc., tous canadiens.

Pour les chevaux, voici ce que l'on peut répondre : Le colonel avait voulu les mettre à la ration des chevaux de régiment. Ces bêtes, astreintes aux plus durs travaux, tombèrent malades, faute d'une nourriture suffisante. Lorsqu'enfin le colonel se rendit aux représentations des gens du pays, qui savent comment nourrir les chevaux employés au transport dans les bois, la santé reparut dans le haras et l'on n'eut plus à transformer les étables en hopitiaux vétérinaires.

Pour ce qui est de la mauvaise note que le capitaine Huyshe marque au Canada au sujet des chevaux canadiens, nous n'avons qu'à constater ici un fait bien connu. Les chevaux de l'artillerie royale que nous avons achetés pour le service du transport des provisions se sont vendus à perte l'automne dernier, lorsqu'il a fallu s'en désaisir par encan, — tandis que les chevaux canadiens achetés pour le même service se sont vendus à \$10 de profit chacun au même encan. Tirez les premiers, messieurs les étrangers !

Les attelages étaient mal faits et composés de mauvais matériaux, dit le capitaine Huyshe. Il est très-facile de repousser cette accusation, car la vérité est que ni le colonel ni ses officiers ne savaient au juste ce qu'ils commandaient en faisant préparer des attelages d'après un modèle nouveau. Au lieu de tout cela, il aurait suffi de consulter les Canadiens expérimentés dans la con-

duite des bêtes de trait en ce pays, l'on aurait évité des *retardements* à la Baie du Tonnerre, ainsi que le déplaisir de changer le plan des attelages.

Quant à la qualité du cuir, que le colonel s'en prenne à ses propres officiers. C'est une commission de ces messieurs, régulièrement nommée par le colonel, qui a pris livraison des attelages, les déclarant bons et en bonne condition.

Règle générale : lorsque le colonel Wolseley ou d'autres militaires britanniques du corps expéditionnaire de la Rivière-Rouge accusent le gouvernement canadien d'avoir fourni des provisions ou des effets quelconques en mauvais état, il suffit de répondre : le gouvernement canadien n'a rien à se reprocher—son rôle s'est borné strictement à payer le coût des articles que le colonel Wolseley demandait et qu'il faisait *inspecter* (prendre livraison) par ses officiers.

Il en a été ainsi pour le foin dont le colonel s'est plaint avec une arrogance blessante pour nous. Ce foin n'a jamais été vu par les officiers du gouvernement canadien, mais il existe un procès-verbal constatant, sous les signatures de trois officiers du colonel Wolseley, que livraison en a été prise par eux au nom du colonel et qu'il était bon en tous points. Tout ce que le Canada avait à faire à ce sujet d'après la convention adoptée de part et d'autre, c'était de payer le foin. Il l'a payé.

Maintenant, se rend-on compte des *retardements* éprouvés à la Baie du Tonnerre ?

Pendant que les préparatifs du colonel Wolseley avançaient si lentement, l'expédition n'avancait guère, on le comprend ; mais que pour sortir enfin de la difficulté le colonel ait découvert la route de la rivière Kaministiquia, comme on ose nous l'affirmer, c'est un peu fort !

Pour faire passer sous silence son ineptie dans les préparatifs, ineptie qui a causé des *retardements*, le colonel dit d'abord qu'on l'avait trompé sur l'état de la route, ce qui est faux, on le sait ; ensuite il cherche avec beaucoup d'aplomb à faire croire qu'il a eu l'adresse d'utiliser la rivière Kaministiquia pour éviter les difficultés de la route-Dawson.

Or, la vérité est qu'à l'exception de quelques bateaux, rien n'est passé par la rivière.

Coûte que coûte, pour se rendre au plateau du lac Shebandowan, les provisions, les grosses pièces, etc. ont dû passer par la route.

Une cinquantaine de bateaux avec les rations pour les hommes, qui les montaient ont été expédiés du fort William, par la rivière, jusqu'au pont de la Matawin. Il était impossible de faire davan-

tage ; le colonel *n'a pas pu*, quoiqu'il dise, prendre la voie de la rivière pour surmonter "les retardements causés par l'état de la route."

La plus insigne mauvaise foi règne dans les rapports du colonel et du capitaine au sujet des préparatifs de l'expédition et des premières étapes que celle-ci a faites.

Relevons encore le fait suivant tel que nous le trouvons dans la "narrative" du *Blackwood*: "Suivant l'arrangement fait avec les autorités canadiennes, les bateaux auraient dû nous être remis avec tout ce qui leur était nécessaire, mais malheureusement, à cause d'un manque d'organisation et d'un personnel capable d'exécuter les ordres venus d'Ottawa, on n'entendit jamais parler des détails de cet arrangement.

"Il en résulta que les six ou huit embarcations qui nous arrivaient chaque jour, durent être pourvues de tolets, de mâts et de voiles, en sorte que la besogne d'équiper les embarcations retomba sur les troupes, chaque capitaine ayant à s'occuper de gréer les embarcations de sa brigade."

Ces assertions sont aussi fausses et malicieuses que celles que nous avons déjà signalées. Écoutons la réponse de M. Dawson à ce sujet :

"Les embarcations avaient été pourvues à la Baie du Tonnerre de tout ce qui pouvait leur être nécessaire. Tous les articles énumérés dans les listes annexées furent envoyés avec chaque détachement, rien n'y manquait. Il est vrai qu'une foule de tolets, de gouvernails, etc., furent brisés pendant qu'on trainait les embarcations. Mais qui a perdu ces objets ?

Les embarcations manœuvrées par des soldats inexpérimentés arrivaient au pont de la Matawin, souvent après avoir perdu tout leur équipement."

Au lac Shebandowan, "les autorités canadiennes," ou ceux qui agissaient pour elles, firent preuve au moins de prévoyance en envoyant à cette endroit, une nouvelle provision de tout ce qui était nécessaire à l'équipement des embarcations, et c'est ce qui permit de les équiper une deuxième fois. Elles avaient aussi envoyé des charpentiers et des constructeurs d'embarcations qui réparèrent celles qui étaient avariées.

Le colonel McNeill, C. V., qui s'est acquis l'estime et le bon vouloir des soldats et des voyageurs, et qui, dit M. Dawson, connaissait beaucoup mieux que l'auteur de la narration ce qui était nécessaire et à propos, commandait au lac Shebandowan et c'est lui qui, avec l'aide de M. Graham, attaché au parti des voyageurs, a pris soin de ne pas charger les capitaines de chaque détachement

d'un fardeau qui ne leur appartenait pas. Il ne leur laissa que le souci de voir que tout fut prêt. Ce fardeau est retombé tout entier sur les épaules—du reste les plus capables de le porter—du colonel McNeill et de M. Graham.

BENJAMIN SULTE.

(La fin au mois d'Août.)

1870-1871

I

1870

Ces feuilles écrites au milieu de la tempête, quel vent les emportera? Tomberont-elles entre des mains amies et sous des yeux qui veillent bien les lire? Je ne sais; ni pour les grandes ni pour les petites choses, qui peut aujourd'hui parler de demain?

Mais combien tout ce qui se passe à cette heure donne aux vérités que ces pages cherchent à établir une éclatante et douloureuse confirmation! Les événements sont venus prêter à la cause que je soutenais un appui que certes je n'eusse pas demandé, que je déplore, mais dont il est impossible de ne pas dire un mot.

Il y a peu de mois encore, le langage du siècle était triomphant: "Le progrès est immense, magnifique, divin, disait-on autour de nous. Voyez comme nous sommes habiles, comme nous sommes riches, comme nous sommes heureux, comme nous sommes grands! Les périls diminuent et les jouissances s'accroissent. — La liberté! est-ce que nous ne l'avons pas conquise? est-ce qu'aujourd'hui les peuples ne sont pas seuls arbitres de leurs destinées, maîtres de leurs maîtres, souverains de leurs souverains, ne se laissant commander que ce qu'ils veulent bien et parce qu'ils le veulent bien? — La paix! est-ce que, disposant, comme nous le faisons, de notre vie nationale, et seuls juges de nos actions, nous

ne la maintiendrons pas autant qu'il nous conviendra de la maintenir, et nous risquerons-nous encore dans ces caprices de guerre, où l'ambition, la jalousie, la gloriole des rois jetait autrefois les nations? — L'humanité! est-ce qu'elle n'est pas plus grande et plus sainte tous les jours? Est-ce que la personne humaine n'est pas sauvegardée à tel point qu'en faveur même des plus insignes malfaiteurs, des voix pleines de bénignité s'élèvent et demandent qu'à l'avenir on n'assassine plus les assassins? Et ainsi, garantis contre l'oppression, contre la guerre, contre toutes les formes de la violence, qui nous empêche de jouir? Nos pères étaient des enfants, des indigents, des barbares; les engins qui donnent la richesse ne leur étaient pas connus: nous, nous sommes armés contre toute les hostilités et contre tous les refus de la nature, tout nous appartient; le globe est à nous: l'or, nous nous le donnons en abondance; le plaisir, à satiété; nous gagnons sans peine et nous jouissons sans scrupule.

“ Car tout cela, c'est notre œuvre à nous; nous n'avons à en remercier personne, nous n'avons à en rendre compte à personne, personne ne peut nous arrêter et nous dire: “ C'est assez: ” — personne, ni homme, ni Dieu. Nous sommes dispensés, en vertu de notre puissance souveraine, de songer à un Dieu, à une religion, à un christianisme quelconque. Tout cela, choses du passé qui ne sont pour rien dans notre grandeur, et qui n'ont aucun droit sur notre liberté! Le christianisme! mais il s'en va; le monde s'en passe, et le monde, quand il le voudra, l'anéantira. Voyez où en est son chef: captif dans cette cité qu'il appelait sa capitale, pressé de toute part par son ennemi, défendu pour le moment par la main d'un ami équivoque qui lui a fait du mal aussi souvent que du bien, avant peu de jours, cette main se retirera ou elle sera brisée, et que deviendra le christianisme ainsi décapité? ”

Aussi avait-on chaque jour moins de souci du Seigneur et de son Christ. Ceux qui prétendaient réformer l'enseignement et qui, plus impérieusement chaque jour, demandaient la science pour le peuple, la science obligée sous peine d'amende, ceux qui voulaient ainsi faire de l'école une prison, ceux-là excluaient de leur école le prêtre, la religion, le christianisme, Dieu même. Ceux qui s'étaient donné la tâche de renouveler la face des cités et de remplacer les humbles logis où avaient passé nos ancêtres par des demeures, je ne dirai pas plus belles, mais plus somptueuses; ceux-là donnaient pour centre à la cité reine, non l'Eglise de Dieu, ni même le Palais du prince, ni le lieu des assemblées publiques, mais la scène où dansent les baladins; c'est là que de tous côtés des voies somptueuses devaient aboutir; c'est là qu'une route

directe et magnifique devait amener le prince, jaloux de ne pas retarder d'une minute son plaisir. Et enfin, honteux souvenir, funeste augure, dans cette ville qu'on appelait la capitale de la civilisation, qui prétendait renfermer en elle toute lumière, toute science, toute liberté, dans cette ville occupée depuis des années à se parer, à se pomponner pour des fêtes chaque jour plus bruyantes, on voyait, par suite d'une liberté nouvellement conquise, des réunions publiques, des clubs se former ; le peuple, la populace, je ne sais quels hommes se rassembler dont la suprême devise était : Point de Dieu ! Là, on respectait peut-être certaines limites imposées ou acceptées, en ce qui touche les pouvoirs humains ; mais, en ce qui touche le Maître souverain de toute chose, nulle limite n'était imposée ni acceptée : et l'athéisme était le mot d'ordre, le drapeau, je ne dirai pas de toute cette grande cité, mais de tout ce qui, ce jour-là, parlait ou s'agitait dans la cité et en son nom. Un tel symptôme était inouï dans l'histoire des aberrations humaines. Ni païens, ni sauvages, ni barbares n'étaient allés jusque-là ; et au temps même de la Terreur, lorsque Chaumette voulut proclamer l'athéisme, Robespierre, effrayé et scandalisé, proclamait l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.

Maintenant, où en sommes-nous ? Le jour qu'on appelait par tant de vœux est arrivé. Les clubs de l'athéisme doivent être contents. Le christianisme n'a plus une seule cité qui soit son domaine ; le vicaire de Jésus-Christ est captif du vicaire de la Révolution.

Oui, mais en même temps la guerre a éclaté. Les premiers bruits de guerre avaient amené l'abandon du Saint-Siège ; l'abandon du Saint-Siège a vu venir après lui les plus effroyables désastres de la guerre. Il a semblé que la France, ayant abdiqué le glorieux devoir de la défense de la papauté, fût pour son châtement rendue incapable de se défendre elle-même. Qui ne remarquera du reste combien le caractère et les proportions de cette guerre sont autres que celles des guerres d'autrefois ? Ce que nous appelions notre progrès fait ici notre malheur. — L'Europe vantait la perfection de ces ressorts administratifs qui rendent l'action du pouvoir plus sûre, plus absolue, plus infaillible. Grâce à cette puissance administrative, les rois lèvent aujourd'hui des armées plus nombreuses que ne les eurent jamais ni Charlemagne, ni Louis XIV, ni même Napoléon ; il y a plus de soldats, par conséquent plus de désastres, plus de sang, plus de morts. — L'Europe vantait les progrès de sa science et de son industrie, qui avaient facilité toute chose, anéanti les distances, centuplé les forces de l'humanité. Nous venons de voir cette science et cette industrie passée toute entière au service de la mort : le progrès ne profitant plus qu'à l'art de tuer, la vapeur ne servant

plus qu'à hâter l'heure des massacres ; la chimie ne travaillant plus que sur des matières homicides ; le mécanicien ne construisant plus que des instruments de meurtre ; en un mot, l'humanité n'usant de sa force centuplée que pour le suicide. Auprès de cette guerre, les guerres de la Révolution étaient clémentes, les guerres du moyen âge n'étaient que des jeux d'enfants.

Que devient maintenant, en face d'une telle puissance de destruction et des désastres qu'elle opère, cette prospérité dont nous étions si glorieux ? Je ne cherche pas à calculer, et de longtemps il ne sera possible de calculer les milliards que nous aurons vus s'annuler, les années d'indigence que la France et l'Europe auront à traverser, l'épouvantable chiffre de la liquidation qui reste à faire. Ce serait ici le cas d'emprunter le langage des prophètes et de peindre Babylone surprise au milieu de ses fêtes et de ses orgies ; à qui ont été arrachées ses riches parures, qui ne mange plus qu'un pain pétri avec la cendre et rendu amer par ses larmes, qui cherche un asile et n'en trouve pas : ses places qu'on avait voulu faire si grandes sont désertes, ses palais qu'on disait si beaux ont été abandonnés. Voilà ce qu'est devenue en un instant cette civilisation si arrogante, si orgueilleuse de sa richesse, si insolente envers Dieu et qui disait (on se le rappelle) : " Nous sommes tous des dieux."

Qu'est il advenu aussi de cette liberté des nations qui, disaient-elles, n'obéissaient plus, mais commandaient ? Sévères envers leurs rois, elles voulaient tout connaître, tout contrôler, tout décider ; elles les réprimandaient sans pitié pour mille francs de trop assignés au salaire d'un commis, ou pour un coup de canne donné par un agent de police. Mais, lorsque ces rois, par un caprice d'ambition ou de vanité, peut-être pour distraire leur vieillesse ennuyée, peut-être pour se débarrasser d'une opposition importune, peut-être pour satisfaire l'esprit remuant de quelque favori, ont jugé à propos d'imposer la guerre à leurs peuples ; ces peuples d'ordinaire si revêches, n'ont pas eu la velléité de résister ; d'un côté comme de l'autre du Rhin, ils ont tout donné, leurs écus par milliards, leurs enfants par millions, et ils s'en sont allés, comme des hommes ivres, chantant, les uns je ne sais quelle sottise germanique, les autres cette hideuse *Marseillaise* qui, après avoir mené nos pères à l'échafaud, a mené nos enfants à la défaite ; ils s'en sont allés, troupeau docile, à cette guerre qui fera un jour leur désespoir à tous.

Et, pour en finir avec cette pauvre liberté, la guerre qu'elle n'a pas su empêcher lui a presque donné la mort. En face des armes, qui pouvait parler de contrôler, de libre vote, de suffrage universel, d'assemblée ou de conseil élu, de droit électoral, municipal, parlementaire ? Non, rien de tout cela. Le roi, soldat ou avocat,

dans son camp de Versailles ou dans son cabinet de Bordeaux, décidait tout, votait l'impôt, levait les soldats, changeait les lois, nommait lui-même les soi-disant élus du peuple. Ni de part ni d'autre, on ne sait comprendre la guerre sans la dictature, et la dictature soi disant républicaine s'est montrée plus absolue encore que la dictature monarchique. Qu'au bout de tout cela, surgisse un jour un état libre, républicain ou monarchique, des assemblées librement et sérieusement élues, des lois enfin respectées; des citoyens maîtres, au moins dans une certaine mesure, de leurs personnes et de leurs biens; des peuples enfin assez en possession d'eux-mêmes (c'est là tout ce que je demande) pour ne pas être jetés dans une guerre épouvantable par la passion ou le caprice du premier roi ou du premier comité de salut public venu; que tout cela apparaisse un jour, je veux bien qu'on l'espère, mais n'en sommes-nous pas bien loin encore?

Que sont devenus aussi ces rêves de philanthropie, généreux sans doute, mais entachés d'ingratitude quand ils méconnaissent la source d'où ils étaient sortis, le Christianisme? Malgré des guerres bien récentes encore, on voulait croire à l'abolition de la guerre, et on accusait les âges chrétiens, barbares, disait-on, parce que leur progrès n'avait pas été jusqu'à briser la lance et jeter le bouclier au feu. Et la guerre arrive, armée non plus du bouclier et de la lance du moyen âge, ni même de l'artillerie de nos pères, mais d'armes ou, comme dit la mécanique de nos jours, d'engins bien autrement redoutables; la guerre comptant les hommes qu'elle soulève, non plus par milliers comme les innocentes chevauchées du moyen âge, non plus par dizaines de mille comme les campagnes de Louis XIV, mais par centaines de mille et bientôt par millions¹; la guerre enfin s'affranchissant de plus en plus des scrupules de conscience qu'on appelait jadis le droit des nations: la guerre souillée par cet odieux système de représailles qui se venge de l'homme armé sur l'homme désarmé, de l'homme valide sur la femme, l'enfant et le vieillard, du combattant sur le prisonnier, de la forteresse sur la chaumière; la guerre enfin, non plus entre les armées, mais entre les peuples. On ne soulève pas 1,200,000 hommes, toute une nation, et on ne provoque pas à la défense toute une nation sans avoir semé par avance et sans entretenir de l'une à l'autre des haines absurdes, mais atroces et ineffaçables.

¹ " Dans les temps des anciennes émigrations, on n'a pas vu 500,000 hommes s'avancer de part et d'autre pour s'égorger. La Russie a 600,000 hommes sous les armes, la France ne voudra pas rester en arrière." *Lettres du comte de Maistre* du 9 (21) août 1812.

Et quel progrès depuis!

Quand on guerroyait roi contre roi, armée contre armée, la chute d'un roi, la défaite d'une armée, un traité de paix signé par le vaincu pouvait suffire à calmer les défiances ou à satisfaire l'orgueil du vainqueur ; mais aujourd'hui, par la force même des choses, la guerre se fait de nation à nation. C'est une nation qu'on veut affaiblir pour jamais, réduire à l'impuissance, pourquoi ne pas dire anéantir ? Rien de semblable ne s'était vu quand les peuples étaient chrétiens. Nos guerres même du quatorzième et du quinzième siècles contre les Anglais avaient bien plutôt le caractère de guerres civiles, tant les deux peuples étaient à cette époque mêlés l'un à l'autre ; et quand les rois d'Angleterre voulurent régner à Paris, ce fut comme héritiers soi-disant légitimes de la couronne française ; c'était une révolution intérieure plutôt qu'une conquête. Jusqu'à présent, et cela depuis que les sentiments chrétiens se sont affaiblis en Europe, une seule fois la guerre s'est faite de parti pris contre une nation. La Pologne a été le premier exemple, nous sommes le second.

Est-ce qu'il faut s'étonner de tout cela ?

Entre un homme et un autre homme, il y a des juges. Entre une puissance et une puissance, il n'y a qu'un seul juge, c'est Dieu. Mais ce juge se fait attendre ; ni sur les nations ni sur les hommes, il ne promulgue immédiatement sa sentence, il ne rendra sa justice complète que hors de ce monde. Si l'on n'a pas foi à ce juge que l'on ne voit pas, si l'on ne redoute pas par avance ce jugement qui ne retentira peut-être qu'au delà du tombeau, il n'y a plus d'ordre, il n'y a plus de justice, il n'y a plus de paix possible.

Ainsi, — il y avait jadis une Europe chrétienne, c'est-à-dire une réunion de peuples qui acceptaient, à des degrés divers peut-être, la morale du Christianisme et la sanction divine qui en fait la base. — Il y avait par suite un droit de la guerre, fondé au moyen âge par l'intervention de l'Eglise et au nom du Dieu des chrétiens, maintenu en principe jusque dans les temps modernes, quoique les infractions pussent être nombreuses, mais proclamé, invoqué et utilement invoqué. — Il y avait un droit des nations, fondé sur les traités et sur le respect dû aux traités ; là encore les infractions n'étaient pas rares ; mais enfin on comprenait que, de puissance à puissance, les traités sont la seule loi possible, comme aussi, comprenant que la loi divine est en définitive la seule sanction possible des traités, on avait introduit l'usage d'inscrire en tête ; *Au nom de la Très-Sainte Trinité*. — Il y avait enfin, dans une certaine mesure, mais toujours sous la sanction divine, des devoirs reconnus de souverain à sujets et de sujets à souverain. Il ne semblait pas absolument licite de changer à son gré la forme d'un Etat, et l'on

admettait qu'il fallait au moins de graves raisons pour le faire. Les révolutions, ou populaires ou despotiques, n'étaient pas incon- nues, mais, moins louées, plus redoutées, elles étaient par suite plus rares.

Tout cela existait, non-seulement au moyen âge, mais jusqu'à un certain point encore dans les temps modernes. Il en demeurait quelque chose il y a cent ans, il y a cinquante ans même. Ce n'est certes pas que la foi chrétienne, source première de toutes ces idées, ne se fût affaiblie ; que l'hérésie n'eût séparé les peuples, que l'incrédulité n'eût commencé à les corrompre. Mais la morale du christianisme, ou du moins certaines notions de morale, de droit et de justice, sorties de la source chrétienne, subsistaient encore là même où la foi ne subsistait plus. L'atmosphère du monde, en partie du moins, était chrétienne encore ; elle s'embaumait du parfum de cet arbre dont la racine avait été coupée.

Mais l'arbre ne vit pas longtemps lorsque sa racine a souffert. Le déclin de la foi devait à la fin entraîner avec lui le déclin des idées morales ; la loi ne pouvait être respectée longtemps depuis que le juge était méconnu. Où est aujourd'hui l'Europe chrétienne, ou, comme on disait, la chrétienté ? Ce mot n'est plus de la langue. On dit l'Europe civilisée, mot vague et qui n'engage à rien ; les Turcs, eux aussi, font partie de cette Europe civilisée sans avoir renoncé ni à la polygamie, ni à l'esclavage, ni à la fortune. Aussi le droit de la guerre est-il plus douteux que jamais. S'il y en a encore un, il n'y en aura bientôt plus.

Le droit des traités, la foi des traités existe-t-elle davantage ? Voyez ce qui se passe en Europe depuis une vingtaine d'années. Les traités faits avec l'Eglise ont été les premiers violés ; on a déclaré qu'un concordat n'est autre chose qu'une loi de l'État que l'État peut changer quand il le veut ; en d'autres termes qu'au rebours de tous les autres contrats, les conventions de ce genre, inviolables pour l'une des parties, peuvent être brisées par l'autre quand il lui plaît ; les rois ont ainsi mis l'Eglise hors du droit des gens. Mais par suite, ils s'y sont mis eux-mêmes. Quand les plus sacrés de tous les traités étaient ainsi méprisés, comment les autres auraient-ils été respectés ? On a même écrit ou fait écrire dans une occasion solennelle que les traités ne lient pas quand le sentiment général réclame contre eux¹, en d'autres termes quand ils nous déplaisent. A cette époque, en 1859, nous disputons à l'Autriche une possession que tous les traités lui avaient assurée, et les neutres signataires de ces traités n'ont pas réclamé. Vainqueurs de

¹ Napoléon III et l'Italie, 1859.

25 juillet 1871.

L'Autriche, nous avons à notre tour traité avec elle ; et ce traité à peine signé a été violé ; et pas plus nous que tous le reste de l'Europe signataire de ce traité, n'avons réclamé. Plus tard les dissentiments entre l'Allemagne et le Danemark ont abouti à un traité que le reste de l'Europe a garanti ; mais bientôt l'Allemagne a brisé ce traité par la force des armes, et l'Europe n'a pas dit un mot. Puis la discorde a éclaté, on pouvait s'y attendre, entre les deux puissances victorieuses du Danemark ; l'une d'elle a brisé les armes à la main l'ordre que les traités avaient établi en Allemagne. Et toute l'Europe signataire de ces traités a laissé faire, et nous-mêmes insensés nous avons laissé faire. J'omets ici la Convention de septembre anéantie au préjudice du pape (il ne s'agissait là que du pape !), et le Traité de 1856 depuis longtemps enfreint au profit d'une émeute valaque. Dans toutes ses occasions, l'indifférence des tiers est venue en aide à la cupidité des agresseurs, et le sens moral a tellement manqué dans les cabinets, qu'on assiste et qu'on applaudit à des actes de brigandage par amour de l'art et sans penser même que le brigand, devenu plus fort, tombera demain sur nous. Trouvez-vous dans l'histoire européenne douze années aussi abondantes en serments et en parjures ? Une société, où, dans les affaires privées, le manque de parole serait aussi fréquent et aussi impuni, comment l'appellerions-nous ?

Tout ceci, c'est le droit de la force. Et devant qui en effet veut-on que le *fort armé* s'arrête aujourd'hui ? Devant une Eglise à laquelle il a cessé de croire ? Devant un Dieu qu'il renie s'il est incrédule, ou dont il interprète la loi à son gré s'il est hérétique ? Devant l'opinion ? L'opinion, cette courtisane de tous les succès, qui a donné toujours aux plus enragés destructeurs ses plus ardentes adorations ! l'opinion, qui est une dans un pays, autre dans un autre, et qu'aujourd'hui plus que jamais le despotisme a sous la main, puisqu'elle se fabrique dans l'atelier des journaux et qu'il peut toujours mettre la main sur cet atelier !

Et cette force qui règne dans les rapports de nation à nation, comment ne serait-elle pas également dominante dans la vie intérieure des peuples ? Pourquoi le devoir du souverain envers ses sujets, de l'homme envers le souverain qui le gouverne, et envers la société dont il fait partie, serait-il plus obligatoire que le devoir d'une puissance envers une autre ? Là aussi l'opinion ne couronne que le succès. Pourquoi les vainqueurs de la Bastille ont-ils été des héros ? Parce qu'ils ont été les plus forts. Pourquoi les vainqueurs du 18 brumaire et du 2 décembre ont-ils été si longtemps loués, admirés, couronnés, obéis ? Parce qu'ils ont été les plus forts. Pourquoi avons-nous été régis six mois durant par le coup de main

du 4 septembre et la dictature qui en est sortie ? Parce que les auteurs de cet autre 2 décembre ont été les plus forts. Vous me direz peut être qu'en tous les temps il en a été de même, et que la force triomphante a toujours été adorée. Je le veux bien, mais du moins ces triomphes de la force étaient autrement rares. Le seizième a eu sa Ligue (on la jugera comme on voudra) ; le dix-septième a eu sa Fronde. Mais depuis que 1789 a consacré solennellement ce droit de la force (et ce droit de la force n'est-il pas le plus clair de tous les progrès de 1789 ?) nous avons eu douze révolutions pour le moins (une tous les sept ou huit ans), c'est-à-dire que douze fois la force a brisé tout un ordre social uniquement parce qu'elle s'appelait la force (*ego nominor leo*) et que cet ordre social lui déplaisait ; et ces victoires, monarchiques ou républicaines, autocratiques ou populaires, absolutistes ou libérales, ont été toutes acceptées, toutes applaudies, toutes proclamées l'œuvre de la nation, toutes déclarées indestructibles et éternelles. Le soldat qui s'est senti la force en main, s'est fait dictateur, consul, roi, empereur, despote. Le tribun qui s'est senti la force en main, s'est fait chef de l'Etat, dictateur et despote plus absolu même que l'autre. Est-ce là un vice de nos institutions politiques ? Non, certainement, puisque nous les avons changées sans cesse ; nous avons tout essayé, monarchie, république, monarchie despotique et république parlementaire, quelque édifice que nous ayons construit, nous ne l'avons pas achevé ou nous l'avons pas laissé debout. Non, évidemment. Nulle réforme politique ne nous guérira ; le vice est ailleurs, il est en nous. Le mal durera, notre pauvre France sera ballottée de révolution, de coup de main en coup de main, de liberté en anarchie et d'anarchie en dictature, tant que la mobilité des opinions ne sera pas contre balancée par le lest de la conscience ; tant que nous ne connaissons pas mieux cette loi divine qui nous défend de toucher à l'ordre établi pour la seule satisfaction de nos passions ou de nos idées ; tant que nous ne serons pas en un mot plus honnêtes gens, mais honnêtes gens à ce degré où l'honnête homme devient homme religieux et homme religieux chrétien.

En résumé, le monde ne saurait se passer d'une loi morale, et cette loi morale est forcément une loi divine. Qu'est-ce qu'une morale indépendante, une morale qui ne vient pas de Dieu, que les hommes se font à leur gré, mais dont par conséquent ils se dispensent à leur gré ?

Et la loi morale devient d'autant plus nécessaire que l'homme devient matériellement ou intellectuellement plus puissant. Si vous dites à un homme paralysé de tous ses membres qu'il peut

tuer ou voler à son gré, le danger pour la société n'est pas bien grand ; mais si vous en dites autant à un homme vigoureux, le danger est grave ; à un homme armé, plus encore ; si enfin à un homme qui manie quelques centaines de mitrailleuses et de canons, c'est mille fois pire. Nos conquêtes dans l'ordre matériel, poudre à canon, vapeur, électricité ; nos progrès et nos forces dans l'ordre intellectuel, science, érudition, éloquence, génie ; notre force morale elle-même, la force de la volonté et du caractère : tout cela ce ne sont que des instruments, instruments de bien, si nous voulons le bien, instruments de mal, si notre volonté incline vers le mal. Et n'est-ce pas un double malheur pour notre siècle, si notre puissance s'est accrue en même temps que notre sentiment moral a diminué, si nous sommes plus robustes étant plus mauvais, si, l'enfant grandissant, ses vices ont grandi comme son corps ?

Certes, le moment est solennel, et, si je ne me fais illusion, 1870 sera comme une année climatérique du genre humain, un point de départ pour des destinées nouvelles. Entre la génération qui aura vécu en 1870 et celle qui naîtra plus tard, il y aura une barrière, comme il a pu y en avoir une entre la génération qui a précédé et celle qui a suivi 1789.

Mais quelle sera cette ère nouvelle ? faut-il l'appeler ou faut-il la craindre ? Une chose est certaine : si les influences antichrétiennes triomphent, si la France pour être délivrée ne tend pas la main à l'Eglise délivrée elle-même ; si, combattants ou vaincus, nous persistons à ne pas prier et n'appelons pas à notre secours, nous perdons la force matérielle de nos ennemis, ces forces morales que nous avons eu le malheur de méconnaître, l'avenir du monde ne peut être autre que la guerre et le despotisme. La guerre¹ avec des forces plus puissantes et par suite des conséquences plus désastreuses que jamais ; la guerre renouvelée sans cesse par les ressentiments des vaincus, la cupidité des vainqueurs, l'inquiétude des neutres ; la guerre réduite plus que jamais à une question mécanique, dans laquelle tout le dévouement, toute la vaillance, tout le patriotisme, toute la foi religieuse qui sont au monde ne tiendront pas contre un chiffre donné d'hommes et un chiffre donné de canons ; la guerre enfin sans loi, sans frein et sans limite ; ne voyons-nous pas déjà comment, avec la tradition chrétienne qui les avait enfantées,

¹ Un illustre Allemand disait le 5 octobre 1830 : " Si Dieu ne vient pas miraculeusement à notre secours, nous avons devant nous un bouleversement pareil à celui qu'a subi le monde romain au milieu du cinquième siècle, l'anéantissement du bien-être, de la liberté, de la civilisation et de la science."

disparaissent ces notions de droit des gens qui tempéreraient la fureur de la guerre ? Les nations ne vivront plus que pour la guerre, se constitueront en vue de la guerre, c'est-à-dire se constitueront sous le despotisme ; elles auront, en fait de libertés constitutionnelles, celles dont on jouit dans une caserne. L'école obligatoire, comme il se fait en Prusse, arrachant l'enfant à sa famille, le mettra aux mains de l'Etat pour le préparer à la caserne ; et le service militaire obligatoire jusqu'à la vieillesse, comme il se fait en Prusse, suivra l'homme dans toutes les phases de sa vie et le maintiendra serf de la caserne. Aussi admirablement pourvus de ressources militaires et aussi dégagés de toute crainte de résistance intérieure, comment nos maîtres se refuseront-ils le plaisir de guerroyer ? comment un souverain puissant ne se jetterait-il pas sur ce faible voisin, ce petit peuple qui a des prétentions d'indépendance ? comment se priverait-il d'une de ces annexions qui sont si faciles, qui accroissent et son trésor et son armée et son orgueil et sa soif d'annexions nouvelles ? Tout alors ne sera-il pas livré à ces puissances ambitieuses et conquérantes, qui, en ce siècle de progrès, ont poursuivi avant tout le progrès de leur force militaire, à deux dynasties allemandes, nouvelles venues parmi les royautes européennes, qui ont grandi au seizième et dix-huitième siècle par l'apostasie, la spoliation, la violence, aux neveux du *grand Frédéric* et aux héritiers de Pierre le *grand* ? Quoiqu'il en soit, l'empire sera donné à la force, à la force matérielle, puisque la force matérielle sera désormais la seule au monde, puisque toute Église, tout centre de foi, tout foyer de vie morale aura été abolie ; à la force produite ou aidée par la science et d'autant plus puissante par le mal. Ce seront, comme on l'a dit, des Mohicans élèves de l'École polytechnique, des Huns savants et des Attila mathématiciens. Ce seront les mêmes fureurs que celles des barbares du cinquième siècle, servies par une puissance tout autre, et en même temps plus dégagées que les barbares des faiblesses du cœur, des préjugés de l'ordre moral, d'une foi quelconque à la Divinité. Ces penseurs et ces philosophes de l'avenir ne seront pas sujets aux résipiscences ou aux remords qui arrêtaient parfois les barbares. Dans les plaines de Châlons, le patriotisme et le courage des Francs de Mérovée eût échoué devant la perfection de leurs engins homicides, et ce n'est pas eux que, devant Rome, le pape saint Léon, avec toute sa sainteté et son dévouement, fût jamais parvenu à fléchir.

Malheur donc à la France, à l'Europe, à la civilisation, à la liberté ! Les ténèbres du Nord viendront obscurcir le soleil du Midi ; tout ce qui est vivant, tout ce qui pense, tout ce qui est libre,

tout ce qui est chrétien sera écrasé par cet empire athée et matérialiste de l'avenir, appuyé plus que jamais sur la force qui prime le droit. Le christianisme émigrera-t-il dans un autre hémisphère ou vivra-t-il persécuté dans les catacombes? Toujours est-il que tout christianisme sérieux et sincère est incompatible avec ce culte exclusif et cet emploi exclusif de la force matérielle, avec cette haine du droit, avec cet écrasement des faibles qu'on appellera encore du nom de guerre quoiqu'il se passe de courage autant que de justice. Que deviendra alors ce que nous appelons notre civilisation, idole à laquelle nous donnons notre culte au lieu de le donner à la justice, à la morale, au christianisme, à Dieu? L'abaissement de notre littérature et de nos arts, déjà si sensible aujourd'hui, que sera-t-il avec ces générations qui ne cultiveront qu'un seul art, l'art de tuer? Notre progrès matériel, notre industrie, à quoi aura-t-elle servi et à quoi sera-t-elle plus que jamais employée, si ce n'est à fabriquer et à transporter des machines homicides? A quoi servira notre science, si ce n'est à tuer plus savamment afin de tuer davantage? Ce qu'est une terre sans soleil, c'est là ce que sera le monde sans le Christ et sans Dieu.

Mais, " quoique nous parlions ainsi, nous avons confiance en un avenir meilleur ¹. " La perversion des esprits a enfanté tous ces maux; le retour des esprits à la lumière peut les guérir. Il faut sans doute un grand désaveu de notre passé. Le schisme du seizième siècle a été une œuvre d'orgueil; l'incrédulité du dix-huitième, une œuvre d'orgueil; la Révolution française, une œuvre d'orgueil. Si nous ne nous humilions pas, si nous ne rétractons pas les erreurs du seizième siècle et les mensonges du dix-huitième et les folies ensanglantées de 1789, nous sommes perdus. Nous avons pu sans doute mêler à nos erreurs quelques vérités, mettre la main sur quelques institutions utiles, accomplir quelques progrès; gardons ces progrès, mais immolons la pensée d'orgueil qui les a empoisonnés. Nous avons voulu tout faire sans Dieu, faisons tout avec Dieu; tendons la main, nous qui périssons, à l'Eglise qui semble périr, mais qui se relèvera et nous relèvera avec elle. N'ayons pas peur pour notre civilisation et notre liberté; elles seront sauvées avec l'Eglise, tandis qu'elles périront, sans aucun doute, par le triomphe des ennemis de l'Eglise. Il est vrai, nous aurons alors une autre littérature que celle des boulevards; nous aurons un art plus grave et plus digne que celui qui recevait les encouragements d'un pouvoir imprévoyant et frivole; nos chemins de fer et nos paquebots porteront des missionnaires aussi

¹ *Hebhr.*, VI, 9.

bien que des soldats, parce que, si nous ne pouvons abolir la guerre, nous comprendrons du moins quelle affreuse chose c'est aujourd'hui que la guerre avec les armes que la science lui a malheureusement données, et nous imposerons à ceux qui nous gouvernent le devoir de ne l'entreprendre qu'à la dernière extrémité. Nous rendrons d'ailleurs plus rares les occasions de guerre par cela seul que nous remettrons en honneur la foi des traités, si indignement foulés aux pieds depuis que l'Europe n'est plus chrétienne ; nous estimerons que, de nation à nation comme d'homme à homme, le faible a droit au respect, qu'il n'est licite ni de l'écraser ni de l'annexer ; que, si un puissant l'attaque, c'est le devoir et même l'intérêt d'un autre puissant de le défendre ; vérités évidentes, vérités banales, mais que, depuis douze ans, l'Europe ne cesse de méconnaître, parce qu'en toute chose, quand la lumière morale manque, l'homme est dans les ténèbres et juge mal de tout, même de son intérêt propre. Dans la vie intérieure des nations, nous serons peut-être monarchiques, quoique les rois aient bien fait tout ce qui était en eux pour nous dégoûter de la monarchie ; peut-être républicains, pourvu qu'on n'appelle pas du nom de république celle que nous font nos soi-disant républicains, les esprits les plus despotiques qui soient au monde ; mais qu'importe cette légère différence ? Ni république, ni monarchie ne vivent sans loi, c'est-à-dire sans force morale, c'est-à-dire sans Dieu ; et Dieu, quand on s'adresse à lui, sait faire vivre les républiques comme les monarchies. L'année 1870 aura été ainsi le point de départ d'une ère nouvelle, comme 1789 en avait commencé une, toutes deux dans les désastres et dans les souffrances ; mais 1789, faute de Dieu et grâce à son orgueil, n'a abouti à rien de solide, à rien de pacifique, à rien de durable ; et cette époque de révolution, commencée par la guerre, aura achevé aujourd'hui son cours dans la plus atroce de toutes les guerres. 1870, au contraire, s'il plaît à Dieu, et s'il nous plaît de croire en Dieu et de nous humilier devant lui, 1870, cette année d'affreux désastres peut amener après elle une ère de paix, de vraie civilisation, et de vraie liberté.

Mais rappelons-nous qu'une nation, ce sont des hommes, et que pour qu'une nation se convertisse, il faut que les hommes se convertissent. Cette œuvre de résipiscence et de retour est, avant tout une œuvre individuelle. Pour que la France se mette à prier, il faut que chacun de nous se mette à prier. Et cet effort, si c'en est un, nous est plus que jamais rendu facile par les circonstances où nous sommes. Autant qu'on l'a jamais été, nous sommes humainement parlant, sans consolation, sans espérance, sans lumière. Voici venir d'en haut la lumière, l'espérance, la consolation. Ne soyons

pas durs envers nous-mêmes au point de nous refuser, au delà de cette patrie terrestre qui nous échappe et qui ne sera sauvée qu'à travers tant de labeurs et de périls, l'espérance de la patrie véritable dont celle-ci n'est que la figure, de la patrie indéfectible, immortelle, inébranlable, séjour d'une paix éternelle et d'un repos plein de vie. Ne nous refusons pas jusqu'aux espérances de la terre ; car les plus vraies et les plus fortes espérances, même pour la terre viennent du ciel ; et à qui, si ce n'est à Celui qui règne au ciel, pouvons-nous demander la préservation des êtres que nous aimons, le salut de nos familles, le salut de notre chère et pauvre patrie ? Et pour nos morts bien-aimés, pour ceux que nous avons déposés dans le sein de la terre et que nous envions aujourd'hui parce que nos douleurs leur ont été épargnées, pour ceux surtout que nous venons de voir expirer, ou sur le lit de douleur, ou sur le lit glorieux, mais non moins douloureux, du champ de bataille, pour ces fils et ces frères qui, avec plus de courage encore que d'espérance, nous avaient quittés pour aller au combat, ne refusons pas à ces êtres aimés les larmes salutaires et chrétiennes qui sont et une consolation pour les vivants et un soulagement pour les morts. Ne brisons pas à plaisir le lien doux et sacré qui existera toujours entre eux et nous ; ne nous réduisons pas à la triste condition de ne pouvoir rien pour eux et de ne rien attendre d'eux. Ce monde est déjà assez sombre et assez noir, ne l'obscurcissons pas encore en achevant de lui cacher son soleil, Jésus-Christ.

La pensée de telles consolations et de telles espérances étaient en moi lorsque j'écrivais ces lignes. Je ne savais pas, en commentant, que les événements allaient leur donner une si cruelle opportunité. Je parlais de lumière, de consolation et d'espérance en face des maux ordinaires de l'humanité : combien plus ne faut-il pas en parler auprès des terreurs, des ténèbres, des douleurs d'aujourd'hui ?

F. DE CHAMPAGNY.

VALENTINE

NOUVELLE

TROISIÈME PARTIE

IV

(Suite.)

Paul était embarrassé pour annoncer à ses parents la rupture de son mariage ; M. du Breuil ne le fut pas moins pour prévenir sa fille. Il voulut dormir sur ce grave événement pour y réfléchir à l'aise et bénéficier des idées plus fraîches du matin ; mais il ne le put pas, le sommeil refusa obstinément de venir lui clore les paupières, et, le lendemain, dès qu'il entendit Valentine remuer dans sa chambre, il l'appela et la conduisit au jardin afin de lui communiquer cette nouvelle.

— Je ne te le cache pas, dit-il brusquement en annonçant le résultat avant la cause, cela me fait de la peine. Le Breuil et le Fayan ne pouvaient plus être réunis, mais n'importe. Quand on s'est accoutumé à avoir un tel ou un tel pour gendre, on a du regret à renoncer subitement à cette idée. Un cheval même auquel on est habitué, eh bien si on le perd... Excuse-moi ; je n'ai pas dormi de la nuit. C'est surtout à cause de toi que je suis tourmenté. Ah ! si tu étais une de ces filles à ne pas te soucier d'un mari plutôt que d'un autre, pourvu que tu en aies un !... Mais tu n'es pas ainsi.

Tu as du cœur, ma Valentine et c'est une qualité qui souvent fait souffrir. Et cependant, quel est le père qui serait heureux que son enfant n'en eût pas ? Il n'est pas nécessaire de te demander de la fermeté, du courage...

— Paul est mort ? dit Valentine en s'arrêtant tout-à-coup dans la promenade que son père lui faisait faire.

— Eh ! non ! Paul n'est pas mort. Je suis donc bien maladroit pour t'expliquer...

— Paul est revenu ?

— Oui, Paul est revenu. Nous nous sommes rencontrés par hasard. Et il m'a rendu ma parole. Nous sommes brouillés. C'est dit. Cela me pesait. Il faut bien qu tu le saches.

— Paul est revenu ! répéta Valentine en s'asseyant sur un banc.

M. du Breuil entama le chapitre des consolations. Mais la jeune fille interrompit doucement son père pour lui demander s'il supposait qu'une inclination antérieure, un lien mal rompu avait conduit Paul à Paris.

— En mon âme et conscience, je ne le crois pas, répondit M. du Breuil. Je mettrais ma main au feu que cela n'est pas. Paul a certainement bien des défauts... Que diable a-t-il été faire à Paris ? Je ne suis pas curieux, mais je donnerais volontiers deux paires de bœufs pour le savoir... quoiqu'il ne soit plus mon gendre.

M. du Breuil avait également pris place sur le banc. Ne comprenant rien au sourire voilé qui errait sur les lèvres de sa fille, il ajouta avec bonté :

— Ne te contrains pas, Valentine. Pleure, cela te soulagera. Je ne suis pas de fer, mon enfant. Tes larmes me sembleront très naturelles. Je n'en ai pas versé, parce qu'à mon âge... d'ailleurs, ce serait faire trop d'honneur à Paul. Mais cette rupture m'a fait de la peine à moi qui n'épouse pas. Je n'en ai pas dormi de la nuit.

La jeune fille tourna vers M. du Breuil ses beaux yeux émus mais sans larmes, et lui dit, avec une expression pleine de douceur, d'appréhension et de regret ?

— Vous vous êtes donc disputés, mon père ?

M. du Breuil raconta tout au long comment les choses s'étaient passés, et termina ainsi :

— Conclusion : je crois Paul un peu fou ; c'est fâcheux à dire, mais je le crois. Je sais qu'il n'y a pas de sa faute et je ne lui en veux pas. Du reste, le pauvre garçon sera le premier puni. Cela me fait de la peine. Le mariage aurait peut-être remis de l'ordre dans cette jeune tête. De mon temps je ne valais pas mieux. Enfin, tout est fini. N'en parlons plus. Je suis charmé que tu prennes bien la chose. J'avais peur de te voir t'affecter davantage.

— Paul n'est pas si fou qu'il en a l'air, mon père, dit Valentine en secouant tout à coup l'espèce de froideur insouciant dont elle s'était enveloppée pour écouter ce récit et en apprendre toutes les particularités. Voulez-vous savoir le fin mot ? Paul est allé à Paris pour des affaires sur lesquelles il avait fondé quelques espérances. Tout a manqué, sans doute, et il n'osait plus se montrer.

— C'est bien possible, répondit M. du Breuil qui se sentait déjà moins en colère.

— Si je devenais pauvre, continua Valentine, j'irais immédiatement dire à Paul : vous êtes libre. Paul se voit pauvre, inexorablement pauvre, et il vous a dit fièrement : Valentine est libre.

— Ah ! chère enfant, s'écria M. du Breuil un peu ému de l'émotion de sa fille, je ne prétends pas que Paul soit positivement fou.

— Reste à savoir, reprit la jeune fille, si Paul, me voyant ruinée, reprendrait sa parole.

— Non, non, Valentine, il ne la reprendrait pas. Il faudrait pour cela qu'il fût aveugle... aveugle et sourd ! Te faire cette injure, à toi ! Mais... Ah ! ma fille, prenons garde. Ne nous égarons pas. Je te vois venir. Valentine, mon enfant... Est-ce que tu l'aimes ? Arrêtons-nous là de ton raisonnement. Le reste... Mais il n'y a pas la moindre comparaison à établir. Ce n'est plus la même chose.

— Si j'étais ruinée, mon père, Paul ne reprendrait pas sa parole. Du moins, je ne l'en crois pas capable. Ni vous non plus, vous l'avez dit. Un changement de fortune est survenu dans sa position. Il renonce à moi. C'est à nous, mon père, à lui répondre que nous n'acceptons pas.

— Nous y sommes ! Voilà la fin du raisonnement ! Je m'y attendais ! Que faire ? Tout est rompu. Paul, certainement, n'est pas fou. Il a seulement une impatience... fort naturelle. Si j'avais su que tu l'aimasses tant !...

— N'y avez-vous point pensé, mon père ? Avez-vous cru qu'il fût possible d'aimer deux fois dans la vie ?

— Tu pleures ! tu pleures à présent ! Ah ! Valentine, je ferai ce que tu voudras, mais sèche tes larmes. Je n'ai qu'une fille, il ne sera pas dit que je l'aurai fait pleurer. Quel animal que ce Paul ! Je ne puis pourtant aller lui faire des excuses.

— J'irai, mon père.

— Toi !

— Non lui faire des excuses, mais lui serrer la main, comme d'habitude.

— Il va se figurer que tout lui est permis.

— Mon père, si vous me disiez formellement non, j'obéirais, vous le savez.

— Eh ! je n'en ai nulle envie. Ecoute ma Valentine, je ne me mêlerai plus de tes affaires. Je les gâte. Je me rappelle qu'au retour de Paul, ses études finies, j'ai voulu te le faire épouser. Cela ne t'a pas convenu. Maintenant, c'est moi qui refuse et c'est toi qui veux. Cela paraît bizarre au premier abord, mais rien n'est plus logique. Il faut laisser les jeunes filles à leurs idées, surtout toi, car, chère enfant, toute ta vie est dans ton cœur qui est trop bien guidé par ta conscience pour avoir jamais de mauvaises inspirations.

Accompagné de la vieille Nardi, Valentine s'achemina vers le Fayan. Les sentiers étaient secs et ombreux. Elle les suivit sans passer par la route. La porte du jardin du Fayan n'était fermée qu'au loquet. M. du Breuil et sa fille venaient par là, d'ordinaire, quand ils étaient à pied. En gravissant les marches de pierre qui conduisaient à la terrasse, Valentine se souvint de la rencontre décisive qui avait eu lieu entre elle et Paul dans le jardin du Breuil. Il voulait partir, la fuir, il disait adieu à la maison qu'elle habitait et, en apercevant la jeune fille, un invincible élan de cœur les avait empêchés de se séparer.

— Aujourd'hui, pensa-t-elle, c'est moi qui viens vers lui.

Elle ne tarda pas à le voir. Il était assis sur un tronc d'arbre récemment abattu, caressant d'une main distraite Bas-Noirs et Bas-Rouges, dont les têtes s'appuyaient sur ses genoux, et qui le regardaient affectueusement comme pour lui demander : d'où vient que tu es triste ? d'où vient que tu t'assieds comme un vieillard au lieu de marcher comme un homme ?

— Valentine s'avança doucement, considérant de loin Paul dans cette attitude qui, pour n'être pas idéalement poétique n'en était pas moins significative. Mais les deux chiens Méret annoncèrent la jeune fille. Ils s'élançèrent en avant et fraternisèrent avec Bas-Rouges et Bas-Noirs. Paul se leva, Ses yeux s'illuminèrent. Il étendit les bras comme pour saisir un beau rêve prêt à s'envoler. Puis il retomba assis sur le tronc d'arbre. Bientôt une joie enivrante inonda son cœur. Les pâles fantômes du passé disparurent devant une éblouissante lumière. Valentine avait pris place près de lui.

— J'espère, dit-elle, que vous n'avez pas affligé vos parents en leur racontant votre discussion avec mon père ?

Paul, par bonheur, n'en avait pas parlé.

— Ah ! que j'ai souffert loin de vous ! dit-il.

— Eh bien, répondit-elle, me voilà. Ne souffrez plus.

Les yeux de Paul restaient fixés sur elle, et tout son être semblait s'échapper de lui-même pour enlacer Valentine par d'invincibles

liens. Tout-à-coup un cri de rage, de désespoir, éclata au milieu de cette ivresse :

— Attendre ! toujours attendre !

— J'attends bien, moi ! murmura Valentine.

Et ce mot exprimait tant de richesse d'âme, tant d'affection profonde et tant de résignation mêlée à l'espérance que Paul, ébloui, se jeta aux pieds de la jeune fille.

— Ah ! dit-il, je ne suis pas digne de vous.

— Elle le releva.

— Nardi, dit-elle, viens donc t'asseoir.

Mais la vieille n'entendit pas.

— Si vous saviez, reprit Paul, ce que j'ai été faire à Paris !

Il hésita. Il fut sur le point de tout avouer. Ce secret le brûlait, mais en voyant Valentine revenir à lui, il n'eut pas le courage de se séparer d'elle une seconde fois. Cette révélation eût mis à une terrible épreuve la tendresse de Valentine. Mais, fort heureusement, elle était bien loin de soupçonner la vérité. Elle croyait simplement à une tentative fort ordinaire à la profession de Paul, et dans laquelle il n'avait risqué que son temps et ses démarches. Quand il s'écria : si vous saviez !... elle s'imagina qu'il allait lui faire part d'une déception et non d'un grand désastre. Il garda le silence et elle n'insista pas, ne voulant pas peser sur un souvenir qui paraissait si douloureux. Elle s'efforça même de l'effacer de la pensée de Paul ; à un moment où il était surtout nécessaire de l'encourager, elle préférait placer devant lui des espérances et non des regrets,

— Vous vous flattiez de triompher loin de moi, dit-elle avec une grâce fraternelle et caressante ; vous savez maintenant que ce n'est pas possible.

Et elle parla des débuts de Paul, de la carrière glorieuse qu'il avait à parcourir. Elle oubliait les difficultés, elle ne les admettait pas, et Paul en écoutant cette voix adorée, les oubliait lui-même. Les femmes se font volontiers illusion sur ce sujet. Sensibles à l'énergie, aux résultats éclatants, elles voient le but, mais ne connaissent pas très-bien le long chemin qui y mène. Elles sont touchées par la persévérance, par la continuité de volonté, mais les coups de génie, les hardies improvisations, les manifestations puissantes qui enlèvent tout d'assaut, les ravissent et les transportent bien davantage. Valentine ne doutait pas du talent de Paul ; Paul n'en doutait pas non plus en voyant que Valentine y croyait, et le ramenait ainsi peu à peu à avoir foi en lui. Il avait, du reste, passé depuis quelque temps par des phases si pénibles que ses nerfs

ne demandaient qu'à se détendre dans la lumière, l'espérance et la vie.

Bientôt les chiens s'élançèrent vers la maison. Madame de la Fosse s'avancit au bras de son mari. Valentine accourut au-devant d'eux et fut suivie par Paul. Madame de la Fosse baisa au front la jeune fille et s'appuya sur elle. Le colonel se retira à quelques pas comme pour faire place à son fils. Paul, en effet, offrit son bras à sa mère, et elle regarda le ciel avec un air d'ineffable reconnaissance quand elle se vit ainsi soutenue par les deux jeunes gens.

— Voilà, dit-elle, mes deux bâtons de vieillesse.

Depuis longtemps madame de la Fosse n'avait pas été si heureuse. Excellente et dévouée, elle vivait de la vie des autres plutôt que de la sienne, elle aimait à avoir tout son monde autour d'elle, et tous ces visages chéris la réjouissaient. Les soucis, à cette heure, et tous sombrissaient plus le front de Paul. Il luttait auprès de sa mère de prévenances avec Valentine. Cette belle jeunesse mêlait ses rayons aux splendeurs des derniers jours de mai. Dans cette magnifique journée de printemps, madame de la Fosse, entourée de soins et d'amour, ne songeait plus qu'avec un bonheur intime et sans mélange à cette innocente créature qui déjà frappait moins timidement aux portes de la vie. Elle n'était plus maintenant, aux yeux mêmes de sa mère, une pauvre naufragée affamée et gênante; mais elle apparaissait à l'horizon comme une envoyée du ciel, une messagère de paix et de prospérité.

— Nardi, dit madame de la Fosse, allez prier M. du Breuil de venir dîner avec nous. M'entendez-vous, Nardi? Ah! j'oublie qu'elle a l'oreille un peu dure. Je vais écrire quelques mots. Elle saura bien, n'est-ce pas, Valentine, porter une lettre à votre père?

— Paul...dit la jeune fille en le regardant.

Il comprit. Il devait au moins à M. du Breuil de faire les premiers pas vers lui. M. du Breuil, en voyant arriver le jeune homme, ne témoigna pas de rancune et accepta l'invitation.

— J'excuse vos torts, dit-il; leur cause est flatteuse pour ma fille et, par ricochet, pour moi. Cependant, mettez-y de la modération; ne nous disputons pas ainsi journallement.

— Convenons d'une chose, répondit Paul en riant; promettons-nous mutuellement de n'avoir jamais la moindre altercation.

— Une convention! Il me semble, monsieur mon gendre, que vous traitez un peu bien vite avec moi sur le pied de l'égalité.

— Vous refusez. Soit. Conservons la liberté de discussion.

— Paul, continua M. du Breuil en passant à un autre ordre d'idées, dans quels termes avez-vous raconté à vos parents notre

brouille, notre rupture ? Ils vont me demander des éclaircissements, et, dans votre intérêt même...

— Moi ! répondit Paul tout à son bonheur je n'ai rien dit du tout !

— Vous n'avez rien dit ! s'écria M du Breuil formalisé. Ce n'était donc pas sérieux ? Je compte donc pour rien ! Vous vous moquiez de moi !

— Ah ! prenez garde, reprit Paul ; vous allez encore vous fâcher, et, cette fois, il n'y aura pas de ma faute.

Quand M. du Breuil vit tout le monde si bien d'accord au Fayon, il se convainquit bien vite qu'une rupture n'était pas possible. Lui-même, d'ailleurs, ne la désirait pas.

— Si je disais à ces deux enfants, pensa-t-il, qu'hier leur mariage était rompu, ils croiraient que je radote. Allons, il faut les marier bientôt Valentine sera moins riche que je ne l'espérais, mais l'essentiel est qu'elle soit heureuse.

V

Quelques jours après, Frédéric Mallet se trouvait en visite au Breuil lorsque Paul s'y présenta. A la suite de la brouille que lui avait racontée Paul, Frédéric s'était promis de s'abstenir, d'attendre les occasions favorables de revoir monsieur et mademoiselle du Breuil. Mais ces occasions ne venant pas assez promptement, le jeune négociant se décida à les chercher, à les faire naître. Valentine et son père l'accueillirent avec leur politesse habituelle, et, supposant le champ libre, il donna pleine carrière à son amabilité. La jeune fille reçut ces hommages sans y attacher beaucoup d'importance. Elle était accoutumée, du reste, à la galanterie abondante et intarissable de Frédéric. Il y a même un grave défaut chez les gens dont l'amabilité est pour ainsi dire chronique, c'est qu'on est jamais certain d'en être personnellement la cause et l'objet. Cependant, Frédéric avait fait auprès de M. du Breuil une démarche qui plaçait ses compliments en dehors de la banalité. Aussi Valentine en éprouva-t-elle à la longue un peu de gêne et d'embarras. Quand Paul entra, elle jeta un cri de satisfaction et d'allègement.

— Ah ! voilà M. Paul ! dit-elle.

Outre le plaisir de voir Paul, Valentine laissa apercevoir sa joie d'échapper à un désir de lui plaire auquel elle ne pouvait répondre. Frédéric se pinça les lèvres. L'arrivée de Paul le surprit.

— Ils ne sont donc pas brouillés, pensa-t-il.

N'ayant pas de certitude à ce sujet, ne jugeant même pas possible d'en acquérir en ce moment, il eut un mouvement de haine et de jalousie contre ce rival qui revenait sur l'eau après un naufrage supposé, et ne put se résoudre à lui céder la place comme un soupirant timide qui change de langage et se retire dès que se montre l'amant heureux. Il continua donc ses beaux discours, comme si la présence de Paul eût été incapable de modifier ou d'atténuer cette assiduité. Paul, du reste, lui donna beau jeu. Après les civilités indispensables dues à son ami, il l'écouta quelques instants, puis se leva et se promena dans le salon pour occuper son impatience.

— Il va s'en aller, pensa-t-il.

Mais Frédéric n'y songeait pas.

Un peu impatiente elle-même, Valentine proposa un tour de jardin. Ce moyen est quelquefois excellent pour terminer une visite. Mais Frédéric se leva, et, avec un très-vif empressement, il offrit son bras à la jeune fille. Au moment d'accepter machinalement et poliment, comme une chose dont on ne peut guère se dispenser, elle aperçut Paul devant elle, le visage empourpré à cause de cette obstination de galanterie dont il comprenait enfin la signification. Il lança à Frédéric un regard de colère. Frédéric ne baissa pas les yeux. Les deux jeunes gens échangèrent par ce coup d'œil un défi muet et rapide. M. du Breuil lui-même le remarqua. Mais cette lutte à cause de sa fille ne lui fut pas désagréable, elle amena même sur son visage un sourire plein de bienveillance. Quant à Valentine, elle eut peur. Elle n'était pas coquette, et ne souhaitait point qu'on se battit pour ses beaux yeux.

— Monsieur Paul, dit-elle en prenant le bras de Frédéric allons faire admirer à M. Mallet les jolies fleurs que vous m'avez envoyées.

C'était dire que Paul, avait toute sa tendresse, que Paul était presque chez lui puisqu'elle le priait de faire avec elle les honneurs de la maison.

— Bien volontiers, répondit-il tandis que sur ses traits disparaissait toute trace d'irritation. Et pourtant, ces fleurs, il suffit que vous les trouviez belles.

Frédéric n'ajouta rien. L'occasion était cependant bien tentante pour placer un compliment. Mais, chose rare, ce jeune homme était un peu déconcerté. Quoique le bras de Valentine s'appuya sur le sien, cette faveur avait perdu tout son prix. Frédéric le comprenait, et son amour-propre, son amour peut-être, en souffrait, et son assurance habituelle était tombée. N'ayant plus assez de présence d'esprit pour être brillant, il se réduisit au rôle d'observateur. M.

du Breuil, lui, s'amusait beaucoup. Il était fâché de n'avoir pas plusieurs filles à marier.

Frédéric examina en connaisseur les fleurs données par Paul. Il ne les trouva pas laides, pour des fleurs des champs, mais il regretta tout haut de ne pas se croire suffisamment autorisé à en offrir quelques-unes; car, ajouta-t-il, il faudrait réellement bien peu de chose pour transformer ce jardin en un jardin féérique.

— Est-ce que vous voudriez y faire monter la rivière? demanda Paul. Ce serait encore bien plus joli.

Valentine était mal à l'aise. Dans sa préoccupation, elle laissa tomber son mouchoir. Frédéric se baissa vivement pour le ramasser, mais Paul, plus prompt, le saisit et le rendit à la jeune fille.

— Vous êtes vraiment trop attentif, dit Paul. Vous oubliez toujours que je suis là.

— Cela n'a rien d'étonnant, répliqua Frédéric. Auprès de mademoiselle j'oublie facilement le monde entier.

— C'est bien de la bonté de votre part, reprit Paul. Mais cela pourrait vous occasionner des distractions fâcheuses, aussi prendrai-je la peine de vous rappeler de temps en temps ma présence.

Frédéric allait répondre; Valentine ne lui en laissa pas le loisir.

— Monsieur Paul, dit-elle, ayez donc la complaisance d'aller me chercher mon ombrelle.

— C'est juste, dit-il sans bouger; nous sommes en plein soleil. Revenons à l'ombre.

Frédéric fit un brusque mouvement en arrière, comme si ce refus lui eût semblé exorbitant.

— As-tu trop chaud? demanda M. du Breuil, qui jugea opportun d'intervenir, car la conversation prenait décidément une tournure trop hostile. Je vais moi-même...

Mais Paul cassa par une pression franche et subite un jeune lilas dont la tête feuillue et encore fleurie pouvait parfaitement garantir des rayons du soleil.

— Tenez, mademoiselle, dit-il; voici une ombrelle.

M. du Breuil ne put s'empêcher de rire, tout en se plaignant de voir ravager son jardin. Frédéric resta un moment immobile, comme si cette action lui eût coupé bras et jambes en même temps qu'au lilas. Puis, songeant à la nécessité de prendre sa revanche:

— Ah! de grâce, mademoiselle, dit-il, jetez là cet incommode fardeau. Vos mains blanches ne sont pas faites pour porter des

arbres en guise de parasol. Veuillez seulement me dire où est votre ombrelle, et je cours.....

— C'est inutile, monsieur, répondit Valentine, celle-ci me suffit. Elle est même originale... quoique un peu gênante.

Et ce dernier mot, qui semblait donner satisfaction aux deux jeunes gens, leur ordonnait de cesser une lutte de courtoisie que la jeune fille n'encourageait pas. M. du Breuil, de son côté, commençait à reconnaître que les choses allaient trop loin. Il conduisit ses hôtes et sa fille sur la terrasse, et se mit à les entretenir d'agriculture, calmant efficace, comme on sait, surtout quand on parle seul et qu'on n'a pas de contradicteurs. Mais les deux jeunes gens, tout à fait pacifiés en apparence, ne cherchaient en réalité qu'une occasion de s'expliquer. Ils profitèrent des hasards de la promenade le plus vite possible, et Frédéric glissa ces mots à l'oreille de Paul :

— Paul, j'ai à causer avec vous.

— Vous prévenez mes désirs, répondit Paul rapidement et à voix basse. Je n'ai pas cru devoir obéir tout à l'heure aux ordres de mademoiselle du Breuil, mais il me tarde de me mettre aux vôtres.

— A mes ordres ! dit Frédéric en le regardant fixement. Soit ! nous partirons ensemble, voulez-vous ?

— C'est convenu.

Ce court dialogue terminé, les deux jeunes gens parurent plus tranquilles. La certitude d'une explication prochaine effaça de leurs traits toute expression agressive et communiqua à Frédéric aussi bien qu'à Paul une grande liberté d'esprit, une sorte d'enjouement. Valentine, rassurée d'abord, ne conçut de nouvelles appréhensions qu'en voyant Paul se disposer à accompagner Frédéric, lorsque celui-ci prit congé.

— Vous nous quittez ? dit-elle tout bas.

— Oui, répondit Paul en souriant et d'un ton fort naturel. Frédéric Mallet a été si aimable pour vous que je ne saurais trop l'en remercier en particulier.

Dès qu'ils furent hors de portée de la vue, les deux jeunes gens s'arrêtèrent simultanément.

— Cette rupture n'est donc pas vraie ? dit Frédéric.

— Elle était vraie quand je vous l'ai racontée ; elle ne l'est plus à présent.

— J'en suis fâché pour nous deux. Je n'aurais pas été sur vos brisées. Croyant, d'après votre propre aveu, mademoiselle du Breuil libre, je suis venu, et je ne m'en suis pas caché devant vous, lui

adresser mes hommages. Je ne me retirerai pas par la raison qu'il vous a plu de vous réconcilier.

— Des hommages à une jeune fille que j'aime ! Vous ne ferez pas cela, Frédéric !

— Pourquoi non ? Voilà bien de la fatuité de votre part. Chacun pour soi, l'amour pour tous !

— Vous me comprenez mal. Je n'ai point de fatuité. Je veux dire seulement que mademoiselle du Breuil ne peut prendre d'engagements envers vous, puisqu'elle en a pris envers moi.

— C'est ce que nous verrons.

Frédéric prononça ces mots d'un ton froid et ferme. Paul resta un instant comme anéanti. Il venait de voir Frédéric essayant de plaire à Valentine, et, dans l'ardeur d'un premier mouvement, il s'était senti prêt à écraser son rival, à lui sauter au visage, à protéger, à défendre ses amours. Cet élan involontaire et naturel était fort apaisé depuis que le danger était passé, et une réaction de profonde tristesse s'opérait en Paul depuis qu'il se trouvait seul en face de ce jeune homme dont il avait à combattre les prétentions et dont il était l'obligé. Fort de l'avantage de sa position, Frédéric envisageait Paul froidement, en le bravant du geste et du regard. Ecrasé par les difficultés qu'il s'était créées, Paul comprit vaguement qu'il était peut-être victime d'un piège, que le service rendu était peut-être intéressé et avait eu pour but de l'entraîner à une perte presque certaine. Paul entrevit cette idée sans s'y arrêter : elle était affreuse. D'ailleurs, elle ne neutralisait pas le service reçu, accepté. Enchaîné par un bienfait, trop sincère pour l'oublier, trop fier pour s'humilier et prier, Paul n'avait que la ressource d'en appeler à la raison de Frédéric, à sa loyauté, et c'est ce qu'il fit.

— Quand je vous ai confié mes peines, dit-il, vous vous êtes spontanément mis à ma disposition, et vous ne réfléchissez peut-être pas assez, Frédéric, à la situation où la reconnaissance me place. Le jour où je vous ai annoncé ma brouille avec M du Breuil, vous m'avez dit en riant que, sa fille étant libre, vous ne seriez pas éloigné de songer à elle. J'ai cru que vous plaisantiez. Il ne me paraissait pas possible que l'on pensait sérieusement à une jeune fille dont le cœur battait encore pour un autre. Je me trompais : c'était sérieux. Et je n'ai même pas à m'offenser de vos hommages puisque, vous venez de me le dire, vous ne vous seriez jamais décidé à marcher sur mes brisées. Vous présumiez que mademoiselle du Breuil était libre ; mais, à présent que je vous affirme qu'elle ne l'est pas...

— Il est trop tard, mon cher Paul. Je me suis trop avancé pour reculer.

— Frédéric !

— Votre mariage n'est pas encore fait. Il branle dans le manche, comme on dit. Vous vous liez, vous vous déliez, ça n'en finit pas. Je me suis déclaré ouvertement et ne veux point m'en dédire. Que mademoiselle du Breuil compare et choisisse entre vous, dou-blement ruiné...

— Frédéric !

— Eh ! laissez-moi parler. Vous avez souhaité une explication ; je vous la donnerai complète. Vous n'avez sans doute pas la prétention de ne pas épouser mademoiselle du Breuil et de la vouer au célibat à perpétuité. Vous m'avez appris votre rupture. Il vous fallait un remplaçant ; je me suis présenté. Il n'y a rien là que je ne puisse avouer hautement, rien dont la responsabilité me pèse ou m'embarrasse. Si j'avais su votre réconciliation !... mais je l'ignorais. Pourquoi ne pas m'en avoir informé ?

— Elle est toute récente. Je ne connaissais pas vos projets. J'étais loin de me croire forcé à vous rendre, jour par jour, des comptes...

— Prenez garde, Paul, ne prononcez jamais ce mot là. Des comptes, entre nous, seraient trop longs à établir.

A cette allusion directe et sanglante, Paul devint pâle comme un mort. Il tenait une baguette de coudrier à la main et, par un geste plus prompt que la pensée, il la leva sur Frédéric pour lui en cingler le visage. Mais le bras s'abaissa sans frapper.

— Ah ! ma dette ! murmura-t-il.

Il rompit de ses mains crispées la frêle tige et en jeta les morceaux au loin ; puis il s'enfuit sans ajouter une seule parole. Après avoir fait quelques pas, il se retourna ; Frédéric s'éloignait tranquillement du côté opposé.

VI

A partir de ce jour, les illusions de Paul se dissipèrent. Mademoiselle du Breuil avait réussi à ramener ces belles déesses dans le ciel de son fiancé, mais si vaporeuses qu'elles soient, elles se nourrissent pourtant d'espérances, et Paul n'en avait plus à leur donner. Au milieu de ces campagnes verdoyantes, où tout chantait et célébrait la vie, la fécondation, le renouvellement, de fantômes assiégeaient sans relâche le cerveau du jeune homme, déjà amolli par les terribles émotions éprouvées à Paris. L'avenir

se fermait. De quelque côté qu'il regardât, Paul n'apercevait que d'infranchissables murailles. Valentine ? Oui, sans doute, elle était là, mais elle le mettait aux prises avec des impossibilités, et encore elle ne les connaissait pas toutes. Au fur et à mesure que les jours s'écoulaient, Paul se sentait saisi par une idée fixe qui s'enfonçait dans sa chair comme un grappin d'acier. Sa dette ! Quelle horrible chose que cette dette qui l'empêchait même de protéger Valentine contre un autre amour ! Son esprit s'emplissait de vertiges, fléchissait sous des hallucinations incessantes. Pendant une nuit sans sommeil, il se releva frissonnant, il marcha dans sa chambre à grands pas, il semblait fuir un spectre qui le poursuivait.

— Oui, s'écria-t-il haletant, je dois cinquante mille francs. Je le sais ! je le sais !

Ce chiffre, qui flottait dans l'air en caractères flamboyants, le terrifiait. Il se plaça devant une table et l'inscrivit sur du papier, afin de le réduire à ses proportions exactes et de le mesurer.

— Si Valentine savait cela !

Et il ajouta avec terreur :

— Et mon père !

Puis, avec une sorte de délire :

— Mon père payerait. Je serais quitte envers Frédéric, et alors...

Mais cette hypothèse ne lui présentait qu'un sacrifice énorme imposé à son père, et la presque impossibilité de chercher querelle à son rival, même après l'avoir désintéressé.

— Oh ! je m'acquitterai moi-même ! dit-il en roidissant ses mains qui tremblaient.

Il groupa des chiffres. Il calcula ce qu'il pourrait donner chaque année. Il supposa cinq mille francs, et le résultat l'épouvanta.

— Dix ans ! s'écria-t-il. Toute une existence !

Et de grosses larmes lui tombèrent des yeux.

Puis, tout à coup, brisant la pointe de son crayon :

— Et les intérêts ! reprit-il. Je ne tiens pas compte des intérêts !

Il songea à M. Palmer, qui s'était brûlé la cervelle.

— Dans ces parties-là, dit-il, on risque sa vie. J'aurais dû...

Mais il était chrétien. Le suicide lui paraissait un crime. D'ailleurs, il est bien assez tôt de mourir quand aucune affection ne vous retient plus sur la terre. Mais mourir quand on est aimé, c'est bien triste.

Il chiffonna toute la nuit. Il dressa sa dette debout devant lui, afin de ne plus en avoir peur et de s'habituer à l'idée de la détruire. Quand vint le jour, il ne s'en aperçut pas d'abord. Des vapeurs funèbres passaient devant ses yeux. Machinalement il regagna son lit et s'y étendit. Etonné de ne pas le voir descendre au matin, son père monta le chercher et le trouva en proie à un violent accès de fièvre. La maladie se continua les jours suivants, et Paul était encore dans l'impossibilité de se lever quand on lui annonça qu'une petite sœur lui était née.

VII

Il y eut au Fayant trois semaines bien pénibles. Vainement on rassura madame de la Fosse sur la santé de son fils. Elle s'inquiétait ; ses angoisses venaient s'ajouter à celles précédemment subies. Le cœur de cette mère était certes assez grand pour les contenir toutes, mais leur contre-coup alla cependant frapper l'inoffensive créature qui tenait dans ses mains débiles des événements dont, heureusement pour elle, sa jeune tête ne pouvait comprendre toute la gravité. M. du Breuil fut le premier instruit du danger qui menaçait cette enfant. Il était moins intéressé dans la question que le père et la mère, et la délicate mission de les prévenir, de les consoler d'avance, lui fut dévolue. Avertir madame de la Fosse, il n'y fallait pas songer. Une mère n'accepte pas de pareilles nouvelles, elle défend ses enfants jusque dans les bras de la mort, et les en arrache souvent au péril de sa propre vie. M. de la Fosse, lui non plus, dans la joie de ses espérances exaucées, ne devait pas accueillir leur abandon sans douleur. M. du Breuil resta quatre heures dépositaire de cette funeste prédiction sans oser la divulguer.

— Attendons, pensait-il ; la nature cassera peut-être l'arrêt de la science.

Les consolations, pour lui, étaient moins difficiles. Ce mot : que la volonté de Dieu soit faite ! s'échappa de ses lèvres sans trop déchirer son cœur. Il n'était pas le père, il n'était pas la mère, et il ne pouvait s'empêcher de songer que Paul, en redevenant fils unique, allait se retrouver placé dans les excellentes conditions de fortune où il était avant que la naissance d'une sœur lui fit une loi de partager avec elle.

— La toque de l'avocat restera définitivement au vestiaire, se dit

M. du Breuil, et, puisque Valentine et Paul s'aiment, il ne sera plus nécessaire de retarder leur mariage.

Il faut toutefois rendre cette justice à M. du Breuil que, s'il avait pu sauver la petite sœur, il n'y eût pas manqué. Mais les décrets de la destinée se lançaient en dehors des vœux du père de Valentine, et, tout en gémissant sur leur côté douloureux, il en acceptait les conséquences sans les chercher.

Le lendemain, comme le danger de l'enfant persistait, comme elle n'était pas baptisée, M. du Breuil et le médecin ne crurent pas devoir différer plus longtemps à prévenir M. de la Fosse.

— Mourir ! s'écria-t-il, à peine née et mourir ! nous verrons bien ! ne dites rien à ma femme, je vous le défends.

Il courut vers sa fille et l'embrassa comme pour lui infuser la vie.

— Qu'y a-t-il donc ? dit madame de la Fosse. Vous pleurez.

— De joie... Je pleure de joie.

— Et... Et Paul ?

— Il va mieux. Vous le reverrez bientôt.

Il regarda sa femme. Il regarda sa fille.

— Ce qui manque ici, pensa-t-il, c'est la présence de Paul. Cette présence serait pour sa mère, l'air, la lumière, le soleil, la vie. Il faut que Paul se lève et descende.

Il s'éloigna. Il pleurait encore. Larmes de joie !... Ah ! elles ressemblaient plutôt à la sève qui s'échappe avec la vie d'un arbre que la hache vient de fendre.

Quand la porte de sa chambre s'ouvrit, Paul tourna les yeux vers l'entrée, puis les fermant à demi :

— Ah ! dit-il, que je voudrais la voir !

Et il murmura comme un soupir :

— Valentine !

— Il ne s'agit pas de Valentine, dit M. de la Fosse, il s'agit de ta mère.

— Ma mère !

Oui. Ta mère qui est en péril !

— Ma mère en péril ! s'écria Paul les yeux fixes.

— Ah ! Dieu soit loué ! Tu me comprends. Sais-tu ce qu'on ose venir nous dire ? Que ta sœur ne vivra pas !

— Ma sœur ne vivra pas ! répéta Paul.

— Ils osent prétendre cela, mon fils. Ta sœur morte, ta mère en mourrait. Sauvons ta mère, mon enfant, sauvons-les toutes deux. Il faut un miracle. Toi seul peut le tenter. Ta vie n'est rien, pas plus que la mienne, du moment qu'il s'agit de ta mère. Demande

à Dieu des forces. Oublie ton mal. Brave-le, surmonte-le. Tu t'appuieras sur moi. Je te porterai jusqu'à la chambre de ta mère. Dieu nous protégera. L'essentiel est qu'elle te voie debout.

Paul se souleva, en murmurant d'une voix sourde et profondément altérée :

— Ma sœur ne vivra pas !

Et il y eut alors un phénomène étrange : on eût dit que la vie qui se retirait de ce petit être revenait en Paul plus puissante et plus forte.

— Courage ! dit M. de la Fosse en l'aidant. Tu vois : tu te lèves, ta faiblesse disparaît. Viens, n'aie pas peur. Dieu récompense tous les dévouements.

Paul n'entendait plus. Des pensées tumultueuses et obscures assaillaient son cerveau au point de le faire craquer sous leur intensité. Bientôt, éperdu, haletant, Paul jeta les bras autour du cou de son père.

— Oui, je te comprends, répondit M. de la Fosse. Le danger de ta mère et de ta sœur t'a fait oublier le tien. Tu es un bon fils, tu es un bon frère. Viens, viens donc sur mon cœur, mon Paul.

Et il l'entraîna.

VIII

Madame de la Fosse, en effet, dès qu'elle revit son fils, sembla retrouver le soleil et ses bienfaisants rayons.

— J'ai deux enfants, dit-elle, et l'un est aussi près de mon cœur que l'autre.

Madame de la Fosse ignorait le redoutable pronostic du docteur. Elle aurait, du reste, refusé d'y ajouter foi.

Tout entier à ses devoirs filiaux, Paul oubliait la lueur sinistre qui avait éclairé un instant, comme la foudre au-dessus d'un gouffre, les profondeurs ignorées de son âme. Il ne formulait jamais, même dans les plis les plus mystérieux de sa pensée, une espérance basse ou lâche. Débarrassé des dernières atteintes de la maladie, il fut surpris de se mouvoir, de renaître. Mais cet étonnement ne prit point sa base sur les changements à la fois tristes et brillants, décisifs pour lui, que l'avenir préparait. Il ne se fit pas l'auxiliaire moral de la mort qui guettait sa proie. Il laissa tout l'honneur de sa guérison à son père qui n'avait pas craint, dans cette circonstance critique, de brusquer la convalescence, d'engager Paul à se lever. Le père et le fils, sincèrement tous les

deux, se félicitaient de ce retour définitif de Paul à la santé, et celui-ci n'avait pas à rougir quand M. de la Fosse lui en parlait comme du prix d'un devoir accompli. M. du Breuil, seul, s'inquiéta de voir Paul debout si prématurément et, le second jour, voyant son futur gendre aller et venir comme un homme parfaitement valide, le père de Valentine craignit une rechûte et se décida à engager Paul à se ménager.

— Hélas ! pensa M. du Breuil, s'il faut une victime, au moins qu'il n'y en ait pas deux. Paul est presque mon fils. Il a droit à toute ma sollicitude.

Paul allait se retirer pour retourner près de sa mère, mais M. de Breuil prononça le nom de Valentine, et le jeune homme, invinciblement retenu, prit un siège et resta. M. de Breuil parla d'abord de sa fille, de la part qu'elle prenait aux pénibles épreuves d'une famille qu'elle considérait déjà comme la sienne. Puis il parla de madame de la Fosse, de M. de la Fosse, il s'étendit sur leurs qualités personnelles, et sur le bonheur que les deux familles devaient bientôt goûter par leur réunion en une seule. Mais, de la petite sœur, pas un mot. Pour M. du Breuil, elle n'existait plus, et, à ce malheur prochain qu'il ne pouvait empêcher, il s'appliquait à chercher des consolations.

— Et ma sœur ? dit Paul subitement frappé de ce silence significatif ; vous ne m'en dites rien !

— Ah ! la pauvre chère enfant ! murmura M. du Breuil.

Puis il ajouta :

— Vous vous devez à vos parents, Paul. Soignez votre santé. Ne commettez pas d'imprudences. Ce n'est qu'en restant près d'eux, en ne les quittant jamais, en les rendant témoins de votre vie heureuse que vous pourrez adoucir...

Mais Paul s'était détourné et n'écoutait plus.

— Il est donc vrai ! se dit-il. C'est dans un berceau muet que ma vie et mes espérances ont repris racine !

Il demeura absorbé dans ses réflexions. Un voile funèbre semblait l'isoler de ce qui se passait autour de lui.

— Voyons, Paul, continua M. du Breuil en lui prenant le bras, ne retombez pas dans vos idées noires. Venez avec moi respirer l'air. Une promenade vous fera du bien. Votre mère est calme, à présent. Elle sera enchantée de vous savoir avec moi. Je veux vous montrer quelque chose, pour vous distraire. Il y a sur la hauteur une source qui descend directement dans les prairies où elle fait plus de mal que de bien, car elle y crée des marécages faute d'écoulement. J'en ai souvent causé avec votre père. Nous la ferons passer par le Breuil ; et vous verrez...

Mais Paul saisit fortement les mains du père de Valentine et lui dit avec véhémence :

— Monsieur du Breuil, si vous me croyez un lâche, comment se fait-il que vous m'accordiez votre fille ?

— A qui en avez-vous ? répondit M. du Breuil abasourdi. Vous n'êtes donc pas guéri. Allez au diable. On ne peut donc pas causer avec vous un quart d'heure sans se disputer. Vous êtes bien heureux que j'aie promis à ma fille d'avoir de la patience, de l'indulgence...

Paul avait disparu.

Il sortit de la maison d'un pas mal assuré. Puis il y revint et, ramenant le calme sur son visage, il alla embrasser sa mère et sa sœur.

— Je puis m'éloigner un instant ? dit-il.

— Oui, oui, mon enfant, répondit madame de la Fosse.

Le baiser qu'elle donna à Paul lui rendit un peu de sérénité. A peine dehors, il regretta son apostrophe à M. du Breuil.

H. AUDEVAL.

(A continuer.)

CHRONIQUE DU MOIS.

Après l'effondrement général de la France il semblait impossible pour elle de se relever de la position critique où elle se trouvait, tant le désarroi militaire, politique et financier était considérable. Chacun se demandait avec anxiété comment il serait possible pour elle de réaliser les paiements de l'énorme indemnité de guerre qu'elle a été obligée de s'imposer. Bismark annonçait avec une désinvolture charmante aux membres du Reichstag qu'il avait arraché à la France " tout ce qu'il pouvait en exiger raisonnablement et qu'elle n'était pas plus à craindre qu'un malade saigné à blanc." Aux yeux du monde entier l'insurrection communaliste semblait devoir affecter radicalement le crédit de la France, tant on craignait les débordements révolutionnaires.

A peine les troubles sont-ils apaisés qu'on ouvre un emprunt national de deux milliards. Pour un peuple vaincu c'était assurément énorme, surtout si l'on considère qu'il n'a pas fallu moins de trois mois à la Prusse victorieuse pour effectuer son dernier emprunt de 375 millions.

Chose prodigieuse ! en moins de six heures les souscriptions se sont montées à quatre milliards cinq cent millions de francs. Et Paris, épuisé par deux sièges consécutifs, labouré par les boulets prussiens et français, pillé, brûlé en partie par les bandits communistes et les *Pétroleuses*, Paris à lui seul a souscrit deux milliards

cing cent millions, plus que le reste de la France, plus que l'Europe. Ces chiffres sont éloquentes et prouvent que le peuple vaincu a encore plus de vitalité qu'on ne l'aurait soupçonné.

La France de 1815, épuisée par les guerres du premier Empire, écrasée par les vainqueurs de Waterloo, avait à payer une indemnité de guerre, colossale pour le temps d'alors. On ne se faisait aucun scrupule de prophétiser qu'il ne lui faudrait pas moins de cinquante ans pour relever ses finances délabrées. Mais le peuple français, dont le patriotisme est si vivace et si brûlant, s'est empressé de souscrire à l'emprunt national. Le riche versait des milliers de francs et le pauvre paysan faisait tomber quelques pièces d'or de sa sacoche où dormaient les maigres économies de l'année. Les choses ont été si bel et bien qu'en moins de quinze ans la France avait fait honneur à ses engagements et avait soldé tous ses emprunts.

Ce magnifique exemple qui honore la nation a été encore plus sublime peut-être en 1871 qu'en 1815, parce que la grandeur du dévouement a été proportionnée à la grandeur des désastres, parce qu'après tant de hontes infligées au pays par un seul peuple, on a fait voir qu'on ne se laissait surpasser ni même égaler par aucun peuple au monde dans la réalisation d'un devoir patriotique, parce qu'en face des ruines nationales on s'est montré noblement résigné et qu'on a employé toute l'énergie qu'inspire le sentiment de l'honneur pour rétablir la France sur des bases plus solides.

Voilà donc le crédit de la nation rétabli, malgré des pertes et des désastres qui auraient suffi pour mener tout autre peuple à la ruine et à la banqueroute. La France a toujours été fidèle à ses engagements et ses ressources sont inépuisables. Alors, rien d'étonnant que ses billets soient acceptés à un escompte moins élevé que ceux de plusieurs autres gouvernements étrangers.

Et puis, si le rêve de certains économistes se trouvait être quelque peu rationnel, qui n'admettrait jusqu'à un certain degré que le malaise financier produit la régénération sociale, qu'il change le *Dolce farniente* en un besoin d'activité, qu'il fait, par l'obligation du travail, les hommes robustes et sains au lieu d'en faire des hommes entichés du luxe et des plaisirs. Pour sûr alors il faudrait admettre que le progrès et la moralisation sont venus par les innombrables trouées des boulets prussiens.

Quoique mutilée, quoique meurtrie, quoiqu'à demi ruinée, la France a prouvé qu'elle n'était pas encore morte. A Paris elle a montré une armée de cent mille hommes parfaitement disciplinée.

Elle a constitué un effectif permanent de 320,000 hommes, et elle a fait voir à l'Europe qu'elle était encore une puissance avec laquelle il faudra compter.

Elle doit aussi établir un nouveau système militaire qui fera de chaque citoyen un soldat. Ainsi la France sera désormais une nation armée, et le jour n'est peut-être pas éloigné où elle s'élancera de nouveau sur les champs de bataille pour prendre sa revanche et pour reconquérir ce qu'elle a perdu.

L'Assemblée Nationale se trouve maintenant au complet. Les sièges vacants ont été remplis et la grande majorité des candidats élus sont des républicains modérés : ce qui donne à Thiers une influence qu'il serait difficile et imprudent d'entraver dans le temps actuel.

Le parti légitimiste se trouve ainsi à voir ses espérances brisées pour le présent. On a été étonné de le voir représenté par si peu de députés. Pourtant il s'offrait au public sous d'heureux auspices. Son programme était de nature à attirer la confiance des catholiques. Il semblait offrir toutes garanties d'ordre et d'harmonie.

Quoiqu'il en soit le suffrage populaire s'est prononcé, et c'est le devoir de tout citoyen de se rallier autour de la République actuelle, de travailler à en tirer le plus de bien possible pour redonner à la France son ancienne grandeur. C'est là l'essentiel. Tous les partis devraient s'effacer devant cette considération-là.

Ah ! Quand on songe que cette même Prusse qui a si humilié la France tremblait il y a à peine quelques années au seul bruit des armes de notre mère-patrie : quand on songe que le roi de Prusse, il y a onze ans, conduisait à Bade les rois de Saxe et de Hanovre, les ducs de Hesse et de Nassau pour assister comme témoins à son entrevue avec l'ex-Empereur et protester de son désir de maintenir l'ordre de choses établi en Allemagne ; quand on songe que le peuple le plus puissant du monde s'est fait humilier et démembrer par ce peuple naguère si peu considérable, et a dû jeter des milliards à ses pieds ; alors on voudrait se voiler la face, alors on voudrait chasser ces souvenirs qui font pâlir de honte et qui révoltent l'orgueil national.

Souvent Dieu mène un peuple à ses destinées par des fils mystérieux. Le châtimement est souvent une grande leçon qui prépare la moisson de l'avenir.

*
*

New-York a voulu se donner le luxe d'une échauffourée. Ça été une représentation en miniature de Paris révolutionnaire. Comme la grande ville américaine n'est pas encore formée autant que la grande capitale française à ce genre de bourrasque, on eût été par trop exigeant d'attendre d'elle un succès aussi complet. Des coups de poings, des coups de fusils, et puis des morts et des blessés : voilà le résultat accoutumé de ces colères humaines.

Quand New-York sera revêtu de la majesté des années, alors les combinaisons du crime seront plus perfectionnées ; et New-York aura ses *Pétroleuses* comme Paris a eu les siennes. En attendant, il fait plaisir de constater qu'il appartenait au siècle des lumières d'inventer l'art d'éclairer le monde par des embrâsements.

La liberté est si bien de mise qu'on s'arroe le droit de s'administrer des taloches ou de se fusiller. C'est encore là une liberté d'invention moderne, qui assurément n'est pas fondée sur le principe de la souveraineté populaire.

Les évènements du 12 courant sont malheureux, parce qu'ils peuvent contribuer à envenimer les haines de ce peuple libre par excellence mais composé de tant d'éléments divers.

Si chaque nationalité n'a pas le droit de manifester publiquement ses réjouissances au jour de sa fête respective, si chaque organe n'a pas le droit de célébrer aux yeux de tous ce qu'elle aime et ce qu'elle vénère, sans s'exposer à être l'occasion des scènes les plus disgracieuses ; alors il faut de toute nécessité que les autorités accordent leur protection ou qu'elles suppriment radicalement toutes manifestations extérieures.

Se renfermer dans un étroit exclusivisme, c'est nier qu'il faut justice pour tous ; et il est toujours dangereux de réclamer pour soi des privilèges qu'on ne veut pas tolérer chez les autres.

*
*

Le temps des élections est la saison des fleurs oratoires. Il y en a de toutes les couleurs et pour tous les goûts. Les unes enivrent

par leur couleur et leur parfum ; les autres, et c'est le plus grand nombre, n'ont pas leur raison d'être sous le soleil. Ce serait une étude intéressante pour un botaniste qui aurait un tant soit peu la passion politique.

En temps d'élections les orateurs ont pour mission de faire du bruit à chaque assemblée, de même que les porteurs d'orgues de Barbarie ont pour mission de fabriquer des sons à chaque tour de manivelle.

En temps d'élection les orateurs se décochent des satires et des épigrammes, de même que le babouin des pays méridionaux jette les fruits du cocotier aux pieds de l'homme qu'il voudrait assommer.

En temps d'élection l'orateur est chargé de foudroyer son adversaire par les éclairs de sa science tout comme la machine électrique est chargée de foudroyer le sujet bipède, quadrupède ou palmipède sur lequel on veut faire une expérience physiologique comparée.

Après ces considérations d'une haute portée philosophique, il est facile de constater que le salmigondis littéraire est à l'ordre du jour. Aussi notre bonne Province de Québec s'en est donné à cœur-joie. Dans tous les comtés ce ne fut que discours, que bruit, que mouvement. Les jours de votation ont succédé aux jours de tempêtes oratoires ; et puis ce fut un calme plat par tout le pays.

A présent que la lutte électorale est terminée sur toute la ligne, il serait intéressant d'étudier quelle est la force respective des deux parties antagonistes dans la nouvelle Chambre du second Parlement de Québec. Evidemment, la majorité des candidats élus donneront leur appui au ministère actuel, qui n'est pas encore sur le point de trébucher du poste d'honneur qu'il occupe pour le plus grand bien du pays. Malgré ses fautes, il est encore la sauvegarde la plus sûre de nos institutions et l'expression la plus franche des bons principes.

Cependant, il se trouve aussi dans la représentation nationale certaines nuances d'idées et d'opinions qui devront avertir le parti au pouvoir qu'il doit se tenir constamment sur ses gardes et ne pas abuser de sa position. C'est souvent avec une agglomération de détails et de questions secondaires qu'on fait crouler un ministère.

Au reste, c'est pour le mieux ; car la vigilance et la circonspection feront éliminer les abus, engendreront le désir de faire pour le mieux et serviront à enraciner d'avantage la confiance du pays.

Un des résultats les plus importants du dernier suffrage électoral a été d'élever le niveau intellectuel de notre représentation. Le second Parlement de Québec possédera plus d'hommes qualifiés sous

de point de vue de l'intelligence et du talent que n'en possédait le premier. Ceci augure bien pour l'avenir. Le Bas-Canada n'a pas dit son dernier mot sur ce point. Malgré les échecs de quelques-uns, ce n'en est pas moins une ère nouvelle à signaler ; et nous avons tout lieu d'espérer que le pays s'avancera résolûment dans cette voie nouvelle ouverte au progrès intellectuel.

EUSTACHE PRUD'HOMME.
